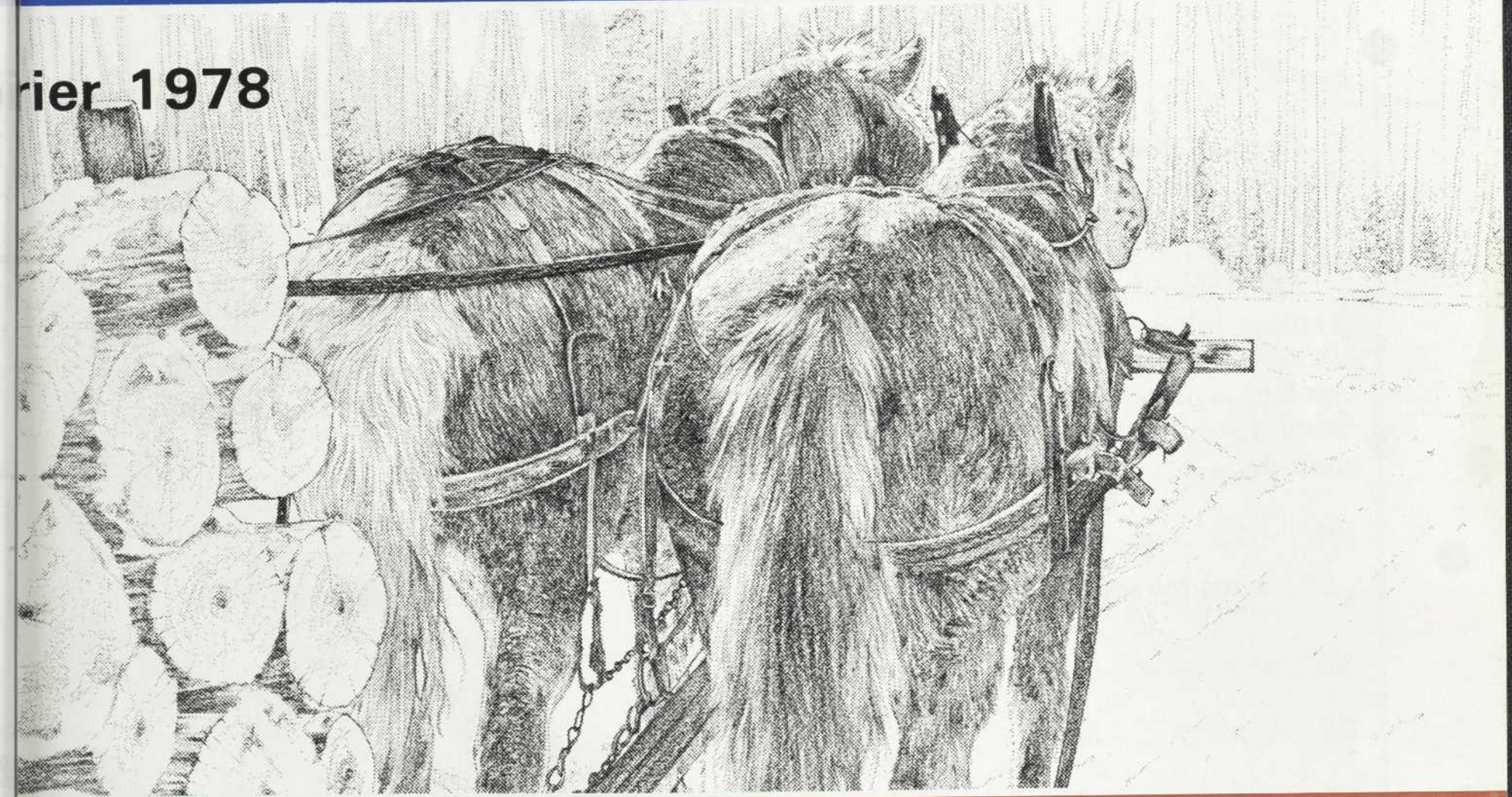


action

Canada *France*

rier 1978



Interview: Crédit Foncier Franco-Canadien

Montréal, a 336 year young metropolis

Partout où c'est important pour vos affaires, nous pouvons vous aider.

Grande Banque Nationale Française, la Société Générale est présente au Canada par sa filiale, la Société Générale S.A. (Canada) Inc.

Tout simplement parce que ses clients veulent initier ou développer des échanges avec le Canada. Comme vous-même pouvez vouloir développer vos échanges avec la France, l'Europe et le reste du monde.

La Société Générale concourt au développement économique des entreprises, grandes ou petites, en leur assurant les moyens financiers et l'assistance technique nécessaires à la réalisation de leurs opérations.

C'est cet effort constant qui fait qu'aujourd'hui la Société Générale se place au 8ème rang des banques mondiales.

**La Société Générale S.A. (Canada) Inc. met à votre disposition
tous les services spécialisés du groupe de la Société Générale et un réseau
implanté dans plus de 50 pays.**



**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE S.A.
(CANADA) INC.**

Montréal, 630 ouest, boulevard Dorchester, 23ème étage, H3B 1S6
Toronto, First Canadian Place, Suite 966, C.P. 81, M5X 1B1

Nos prochains numéros à thèmes spéciaux seront en 1978:

- le transport (mars)
- le tourisme (mai)
- communications (juillet)

Photo couverture: reproduction d'une gravure de Claude St-Cyr, membre de la Société des Peintres Professionnels du Québec, qui consacre tout son temps à la peinture et participe à plusieurs mouvements artistiques.

Claude St-Cyr, par son goût du passé, se fait un devoir de répandre outre-frontière le riche patrimoine du Québec.

Il tente de ramener au présent ce qui jadis fut la fierté du colon; que ce soit une grange, un boggie ou une simple clôture, et, dit-il: "Oublié dans un coin perdu de notre campagne, enivré par l'odeur de la terre humide ou de l'herbe sèche, j'entre en communication avec le thème à peindre et dans le silence et la paix de ces lieux sublimes, j'essaie par mon pinceau de retransmettre à ceux qui suivront ce noble sentiment de l'amour des choses qui meurent déjà."

Toute reproduction de tout ou partie d'un article n'est permise que sur autorisation et doit porter la mention habituelle "Reproduit de la Revue ACTION CANADA FRANCE".

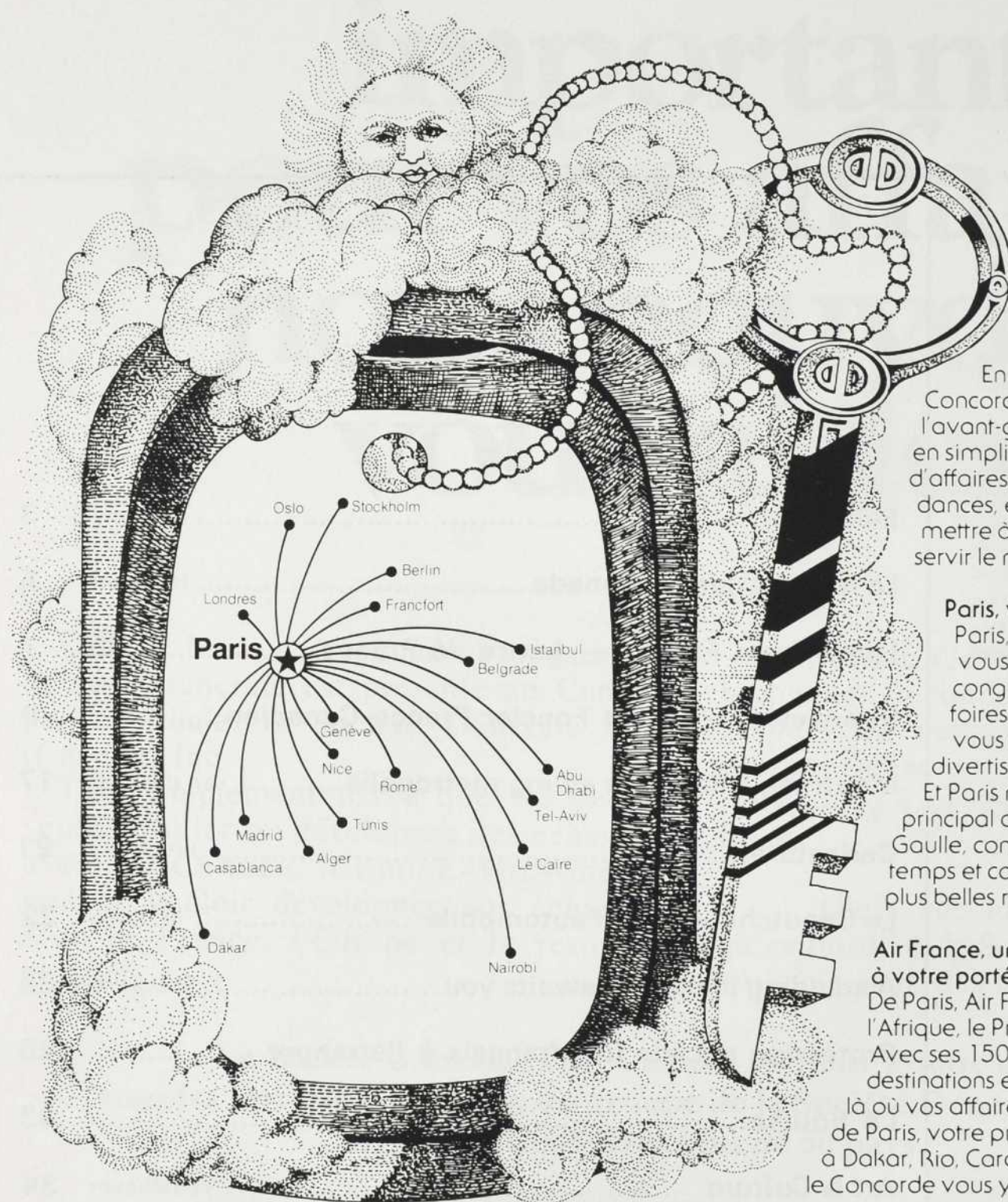
Les articles qui paraissent dans ACTION CANADA FRANCE sont publiés sous la responsabilité exclusive de leurs auteurs.

Reproduction of all or part of any article is only allowed with permission and must carry usual mention "Reproduced from magazine ACTION CANADA FRANCE".

Articles in ACTION CANADA FRANCE are published under the exclusive responsibility of their authors.

Editorial.....	B. Namy	3
La conjoncture au Canada	H. Mhun	5
Letter from France — Lettre de France		7
Interview: Le Crédit Foncier Franco-Canadien.....		9
Montréal, a 336 year young metropolis.....	J. van der Fest	17
Caricature.....	J.P. Girert	21
Le Caoutchouc dans l'automobile	M. Royo	22
A standing invitation awaits you	F. Shogland	25
Protection sociale des français à l'étranger		26
La Bourse.....		33
Art & Culture	A. Teitelbaum	34
A travers la Presse	M. Beunat	36
French Trade Shows		38
Les Salons Français		39
Nouvelles — News		40
Communiqués de la Chambre de Commerce Française au Canada.....		42
Notre Carnet.....		44

Air France, une marque de distinction dans vos voyages d'affaires



En livrant au monde le supersonique Concorde, Air France s'est placée à l'avant-garde du temps. Et jour après jour, en simplifiant les voyages des hommes d'affaires, en facilitant leurs correspondances, elle démontre sa volonté de mettre à profit le temps, pour mieux servir le monde des affaires.

Paris, ville d'affaires, ville lumière

Paris, plaque tournante des affaires, vous accueille avec ses centres de congrès, ses salons spécialisés et ses foires commerciales. Ville lumière, elle vous offre sa culture, ses arts, ses divertissements et ses grands hôtels. Et Paris n'est située qu'à 27 km de son principal aéroport, Roissy-Charles de Gaulle, conçu pour vous épargner du temps et considéré comme l'une des plus belles réussites du monde.

Air France, un réseau qui met le monde à votre portée

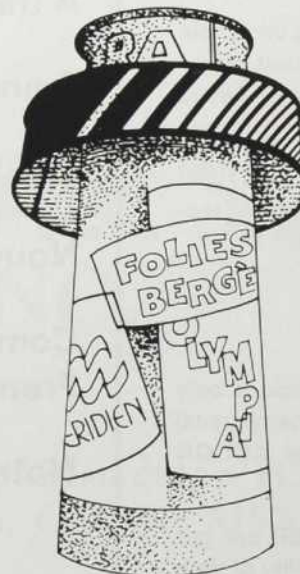
De Paris, Air France s'envole vers l'Europe, l'Afrique, le Proche-Orient, l'Extrême-Orient, etc. Avec ses 150 escales dans le monde, ses 55 destinations en Europe, Air France vous dépose là où vos affaires vous demandent. Et si, à partir de Paris, votre prochain rendez-vous vous appelle à Dakar, Rio, Caracas, Washington ou New York, le Concorde vous y amène en un rien de temps.

Le service légendaire d'Air France

A bord d'Air France, l'attention discrète dont on vous entoure vous permet de travailler et de relaxer à votre aise, et ainsi, d'arriver à bon port, frais et dispos. Et pour un voyage vraiment différent, tentez l'expérience de la première classe d'Air France; elle vous surprendra par sa distinction et par son raffinement.

AIR FRANCE

Le monde plus proche.



Pour tout renseignement, communiquez dès maintenant avec votre agent de voyages; il vous aidera à organiser votre voyage d'affaires.

Revue sur les rapports commerciaux, industriels et financiers entre la France et le Canada.
Magazine concerning commercial, industrial and financial exchanges between France and Canada.

CONSEIL D'ADMINISTRATION / BOARD

Gilles Léveillé, Président
Guy Bazinet, Vice-Président
Bertrand Namy, Secr.-Trés. / Édité.
Gaston Brown, Administrateur (Québec)
Lucien L'Allier, Administrateur (Toronto)

ADMINISTRATION / MANAGEMENT PUBLICITÉ / ADVERTISING

Dominique Pot, Nicole Ayotte, J.J. L'Hour
1080, Beaver Hall, suite 826
Montréal H2Z 1S8
Tél. 866-2797
ou 866-0178

PUBLICITÉ / ADVERTISING

Québec
Raymond Bélanger
912, Chemin St-Louis
Sillery, Qué. G1S 1C5
Tél.: (418) 683-4946

Toronto
Lucien L'Allier
44, Hillside Drive
Toronto, Ont. M4K 2M2
Tél.: (416) 425-6713

Vancouver
Annick Goodwin
1003, Duchess Avenue
West Vancouver, B.C. V7T 1G8
Tél.: (604) 922-6274

ABONNEMENTS / SUBSCRIPTION RATES

Canada \$ 10 an / year
Autres Pays / Other countries \$ 12 an / year

Le numéro / single copy..... \$1.00

ACTION CANADA FRANCE a remplacé, début 1976, la Revue de la Chambre de Commerce Française au Canada établie depuis 1886 et est publié 10 fois par an par "Revue Action Canada France Inc.", 1080 Beaver Hall, suite 826, Montréal H2Z 1S8, Téléphone (514) 866-2797. Courrier de deuxième classe: enregistrement no. 3700. Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec. Numéro de l'ISO (Organisation Internationale de Normalisation): CN ISSN 0318-7306.

ACTION CANADA FRANCE replaced in 1976 the "Revue de la Chambre de Commerce Française au Canada" established in 1886 and is published 10 times a year by "Revue Action Canada France Inc.", 1080 Beaver Hall, suite 826, Montréal H2Z 1S8, Phone (514) 866-2797. Second class mail: registration no. 3700. Legal registration: Bibliothèque Nationale du Québec. ISO number: CN ISSN 0318-7306.

ÉDITORIAL



Au seuil de sa troisième année d'existence, la revue ACTION CANADA FRANCE, forte du succès qu'elle a remporté auprès de ses lecteurs, passe à un nouveau stade de développement en 1978 en poursuivant très fortement l'amélioration de son contenu rédactionnel déjà amorcé en 1977.

C'est ainsi qu'à "l'interview d'entreprises", lancé en 1977, s'ajoutent dès à présent trois autres nouvelles rubriques: La lettre de France donnera le pouls de la situation économique en France, une rubrique Art et Culture permettra au lecteur de connaître certaines expositions et manifestations culturelles de part et d'autre de l'Atlantique, et enfin une caricature exclusive sur un sujet d'actualité viendra donner une note humoristique à l'ensemble. De plus, ACTION CANADA FRANCE fera de plus en plus appel à des journalistes spécialisés pour présenter une région du Canada dans tous ses aspects avec, comme dans le présent numéro, la présentation de la région de Montréal. Toutes ces améliorations n'ont été possibles que grâce à l'appui des annonceurs d'ACTION CANADA FRANCE qui ont bien voulu maintenir leur confiance dans notre revue, joint à la fidélité et au nombre croissant des lecteurs qui ont assuré le succès de l'ensemble.

Sur le plan publicitaire, des représentants régionaux ont été mis en place dès à présent dans les villes de Québec, Toronto, et Vancouver pour assurer un relais efficace tant sur le plan de la recherche d'annonceurs que sur celui de la promotion de la revue. Une représentation en France devrait pouvoir également être mise en place dans le courant de l'année.

Sur le plan gestion enfin, il intéressera nos lecteurs de savoir que l'objectif d'équilibre et d'autonomie financière visé à moyen terme a été atteint dès l'année 1977 et sera poursuivi dans les années à venir.

B. Namy

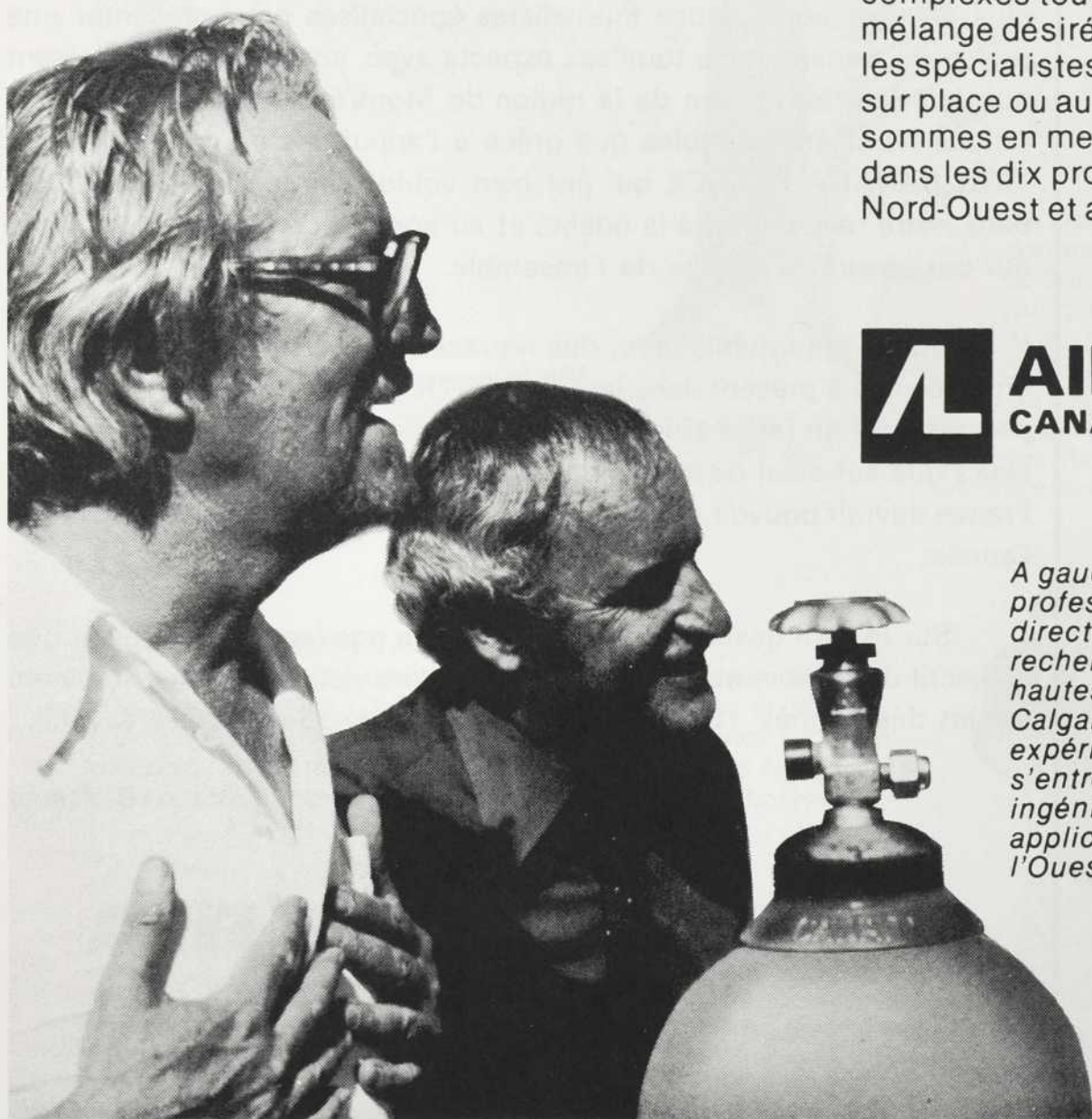
Pour remplir cette commande nous avons mélangé 15 gaz et en vitesse

L'été dernier, la société Foothills Pipe Lines Ltd voulait une certaine quantité de gaz naturel de l'Arctique pour faire une expérience d'ingénierie très importante sur un pipe-line. Comme le gaz n'était pas encore exploité, et donc toujours enfoui dans les entrailles de la Terre, Foothills nous a demandé si nous pouvions en faire la synthèse. C'était un problème difficile à tous points de vue. Et pourtant, en un temps record, nos spécialistes des gaz spéciaux ont réussi à produire un mélange comparable à celui de Mère Nature. Ce mélange contenait du méthane, de l'éthane, du propane, du gaz carbonique, de l'azote et un soupçon de 10 autres gaz et liquides. Par surcroît, toutes les proportions devaient être mesurées avec beaucoup de précision.

Les ingénieurs de la société Foothills ont été ravis.

Il ne restait plus qu'un seul problème à résoudre: comme ce gaz naturel sera acheminé de l'Arctique à 25°F, il fallait reproduire cette température pour mener l'expérience à bien. Faute de temps, on ne pouvait pas recourir à la réfrigération conventionnelle. Les cryogéniciens d'ALC ont donc prêté leur concours à l'équipe de recherche en concevant un système de refroidissement à base d'azote liquide et de méthanol pour les 120 pi. de pipe-line utilisés pour l'expérience. Tout s'est bien déroulé, en douceur et l'expérience fut un succès. Elle a permis de vérifier les calculs théoriques indispensables à la prévention des axes de propagation des fractures sur de longs tronçons de pipe-line.

Lorsqu'on songe aux gaz spéciaux d'Air Liquide Canada, il faut toujours se rappeler d'une part qu'ALC peut se conformer aux spécifications les plus rigoureuses et les plus complexes tout en produisant rapidement le mélange désiré; d'autre part, nous avons tous les spécialistes et tous les techniciens voulus sur place ou au laboratoire; enfin, nous sommes en mesure de desservir nos clients dans les dix provinces, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon.



AIR LIQUIDE
CANADA

A gauche, M. Trevor K. Groves, professeur de génie mécanique, directeur du laboratoire de recherche sur les explosifs et les hautes pressions à l'université de Calgary et responsable des expériences sur le pipe-line s'entretient ici avec Jack Ayton, ingénieur et directeur des applications des gaz pour ALC dans l'Ouest canadien.

LA CONJONCTURE AU CANADA



Henry Mhun

En 1977, pour la deuxième année consécutive, le Canada a battu tous les records d'emprunts à l'étranger. D'après les plus récentes estimations, ces emprunts, sous la forme d'émissions d'obligations et de crédits bancaires à moyen terme, auraient atteint \$8½ milliards, contre un peu plus de \$10 milliards en 1976. Les emprunts obligataires sur les marchés internationaux contractés par les provinces et leurs agences, les municipalités et les sociétés canadiennes, en représentent presque la moitié. Le Canada est devenu le plus gros emprunteur aux Etats-Unis.

Cet important recours au crédit des Etats-Unis, des pays d'Europe et des pays membres de l'OPEP s'explique par la demande exceptionnellement forte de capitaux à long terme, pour financer notamment les investissements dans le développement de l'énergie, demande qui ne peut être satisfaite par la seule épargne canadienne. Environ 10% du financement de la totalité des investissements au Canada est effectué en recourant à l'épargne étrangère. Il est imputable également à l'écart des taux d'intérêt à moyen et long terme pratiqués au Canada et à l'étranger, ceux-ci étant moins élevés que ceux-là.

L'ampleur de ces emprunts signifie, certes, que le crédit du Canada est bon sur les marchés internationaux, mais elle se traduit par un accroissement sérieux de son endettement extérieur. Sous l'angle du seul service de la dette, on constate que les paiements d'intérêts et de dividendes à l'étranger ont doublé en 5 ans et s'élèvent à \$3.3 milliards en 1976. Comme les recettes de même nature augmentent peu, le déficit net, à ce titre, avoisine \$2½ milliards en 1976. Etant donné les besoins considérables d'investissement à l'avenir, ce déficit ne peut que grossir au cours des prochaines années. Par ailleurs, les paiements à l'étranger au titre du service de la dette ont pour effet d'aggraver le déficit global des opérations courantes de la balance des paiements, déficit qui aura probablement été de l'ordre de \$4 milliards en 1977.

Le Canada équilibre donc ses comptes extérieurs en empruntant des fonds à long terme pour rembourser ses dettes immédiates. C'est donc dire qu'il n'a pas eu jusqu'ici de problèmes de paiements internationaux. Il n'en reste pas moins vrai que le déficit des paiements courants représente un pourcentage relativement élevé de la production nationale (2.2%). C'est l'un des plus importants des pays industriels. Il signifie que les Canadiens ont tendance à vivre au-dessus de leurs moyens et il justifie, conjugué avec l'inflation, les politiques de modération des autorités monétaires mises en vigueur depuis quelque temps.

Plus qu'un simple coup de pouce

Vous êtes nouveau diplômé—ou vous exercez votre profession depuis un certain temps déjà? Un bon coup de pouce vous serait utile?

À la BCN, nous avons conçu pour vous une formule de crédit très avantageuse.

Que ce soit pour réunir vos emprunts scolaires, pour aménager votre cabinet ou vous constituer un fonds de roulement, pour vous meubler ou acheter une voiture, venez nous voir.

Un prêt BCN aux professions libérales saura sûrement répondre à vos besoins.

Son taux d'intérêt est fort avantageux et ses conditions de remboursement particulièrement souples!

À votre succursale BCN, c'est avec plaisir qu'on vous renseignera sur ce mode de crédit et sur tous les autres services que nous offrons aux professions libérales.

Demandez-y notre brochure «Aide aux jeunes diplômés et aux personnes en exercice.» Pour démarrer, ou pour améliorer votre situation faites appel à la BCN.

Elle vous donnera beaucoup plus qu'un simple coup de pouce!



Banque
Canadienne
Nationale



Lettre de France

A la fin de 1977, l'amélioration de l'activité prévue pour la dernière partie de l'année n'a toujours pas eu lieu. La production stagne depuis plusieurs mois; les carnets de commandes s'établissent à un niveau très bas, proche de celui de novembre 1974 et de novembre 1975. Tous les observateurs économiques se posent à l'heure actuelle la question de savoir si la stagnation va persister ou si, au contraire, nous allons progressivement sortir du creux de la vague, fut-ce par le biais d'une reprise technique.

L'observation de l'évolution des stocks sur la période récente pourrait conforter cette deuxième hypothèse. Si le niveau global demeure élevé, on remarque néanmoins les signes d'un allègement dans certaines branches de l'équipement (construction électrique et électronique, machinisme agricole) et de la consommation (industrie de l'habillement, production de fibres). Les stocks se sont également réduits dans le commerce de détail non alimentaire (électroménager, ameublement).

Il est possible aussi que dans les prochains mois la demande des particuliers progresse davantage; d'une part les allocations distribuées à la rentrée (1,5 milliard de francs) ne semblent pas avoir été entièrement dépensées; d'autre part le Gouvernement s'apprête à relever les salaires du bas de l'échelle et à augmenter certaines primes.

Il y aurait donc dans les prochains mois, une reprise "technique" qui, bien entendu, ne concernerait pas tous les secteurs.

La perspective de cette mini-reprise aux lendemains incertains ne modifie évidemment pas les projets d'investissement de la plupart des grandes entreprises, qui ont même tendance à freiner l'exécution de leurs projets à long terme. En revanche, les prévisions d'investissement des petites et moyennes entreprises sont plus optimistes qu'elles ne l'étaient à l'automne 1976. Il est vrai que pour cette année les résultats d'exploitation des P.M.E. sont mieux orientés (à l'exception toutefois des entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics).

De même, l'évolution des trésoreries a été plus favorable dans les petites que dans les grandes entreprises. Les améliorations constatées sont largement imputables à l'accroissement du chiffre d'affaires.

Quoiqu'il en soit, et en dépit d'une amélioration toute récente des perspectives de production, il ne semble pas que l'on puisse s'attendre à un véritable retournement de tendance dans les prochains mois. L'amélioration de l'activité risque d'être lente et prudente, en harmonie avec une consommation intérieure peut-être un peu plus soutenue, mais toujours hésitante et une demande extérieure dont on voudrait bien voir quelques signes de redressement.

Mais, même une reprise simplement technique, suffirait à améliorer le climat des affaires et à consolider les premiers résultats obtenus en matière d'emploi et de commerce extérieur.

Letter from France

Activity was expected to pick up in the latter part of this year, but at the end of 1977 the anticipated improvement has still not materialised. Production has been stagnating for several months and order books are very low — at much the same level as they were in November 1974 and November 1975. The question that all economic observers are asking at present is "Will this stagnation persist or are we, on the contrary, about to climb out of the trough — if only by way of a technical recovery?"

The evolution of stocks in recent months provides some support for this second hypothesis: though the overall level remains high, there are nevertheless signs of a certain reduction in some branches of the capital goods sector (electrical and electronic construction, agricultural machinery) and of the consumer goods sector (clothing and fibre industries). Stocks have also gone down in the non-food retail trade (white goods and furniture).

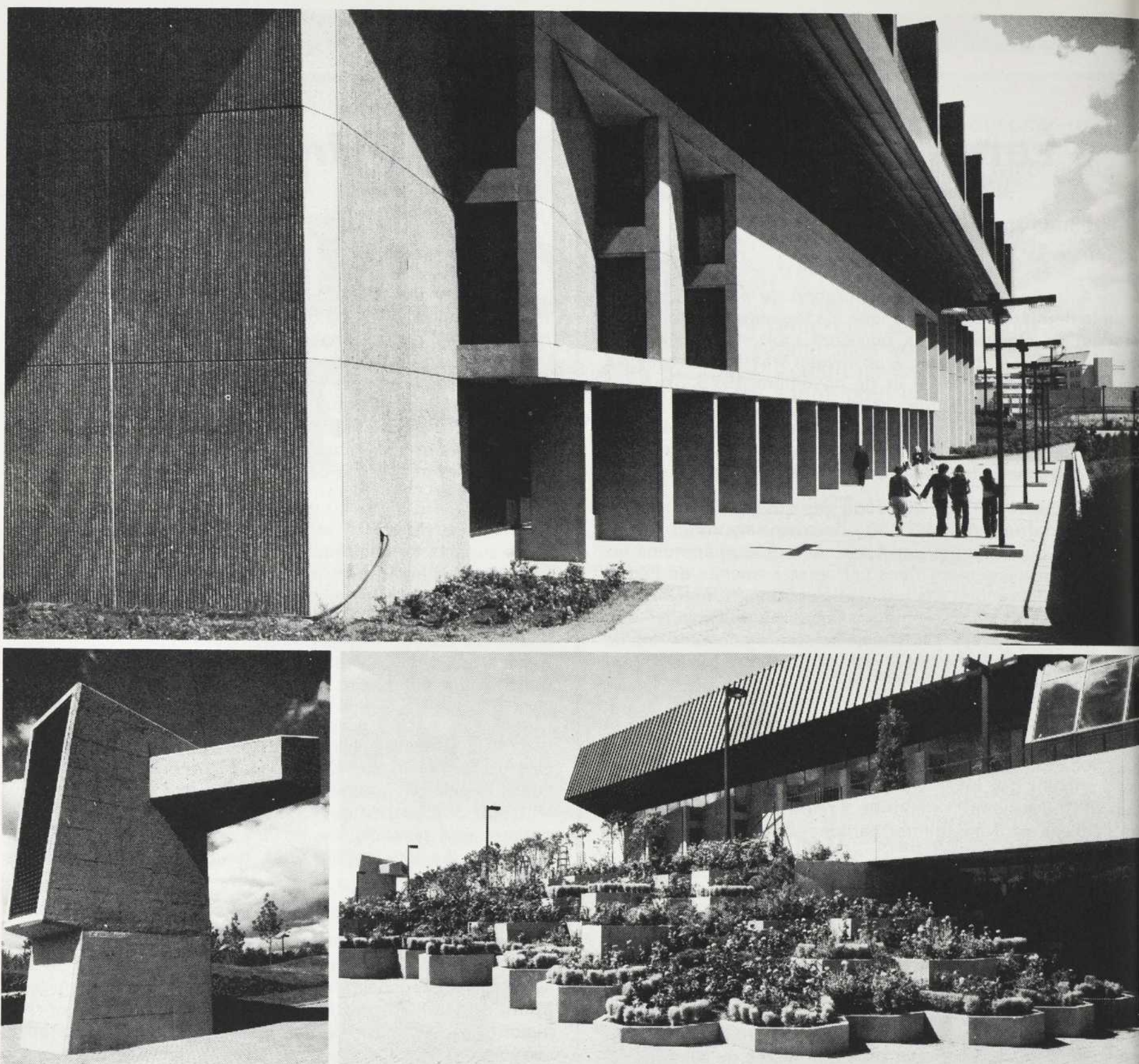
It is, however, also possible that private demand will pick up further in the next few months; for one thing, the "back-to-school" allowances distributed in September (F 1,500 millions) do not appear to have been spent in their entirety, and secondly, the government is about to raise the wages of the lowest-paid workers and to increase certain bonuses.

In the coming months we should then see a "technical" recovery which would obviously not extend to all sectors. The prospects of this mini-recovery of uncertain future evidently do not modify the investment plans of the majority of large firms which are, rather, inclined to delay carrying out their long-term projects. In contrast, the investment intentions of small and medium-sized firms are more optimistic than they were in the autumn of 1976. It is true that the trading results of the P.M.E. (small and medium-sized firms) tend to be better this year (with the exception, however, of building and public works firms).

Similarly, the cash situation has developed more favourably in small than in large companies. The improvements are due to a large extent to increased turnover.

Be that as it may, and despite the very recent improvement in production prospects, it does not seem that any real reversal in the general trend can be expected in the coming months. Activity is likely to pick up only slowly and cautiously, keeping in step with domestic consumption which while possibly a little higher will remain hesitant, and with demand from abroad in which signs of recovery would be more than welcome. But even a technical recovery would be enough to improve the business climate and consolidate the initial results obtained in the field of employment and foreign trade.

Communiqué par la BNP



Le béton et l'épanouissement du sport

LE CENTRE CLAUDE-ROBILLARD: UN CONCEPT ORIGINAL À IMITER.

La Cité de l'Athlétisme rend hommage à Claude Robillard en favorisant l'épanouissement du sportif dans un environnement urbain mais naturel. Les terrains d'entraînement et de compétition internationale baignent dans un cadre attrayant parsemé d'espaces verts et fleuris. Le bâtiment, en béton, d'une simplicité architecturale remarquable, permet au regard extérieur de plonger vers l'intérieur grâce à un jeu de terrasses à différents niveaux également en béton. Le Service des Travaux Publics de la Ville de Montréal et les architectes qui ont conçu le Centre Claude-Robillard ont prouvé que des structures ingénieuses en béton harmonieusement mêlées à la nature peuvent prétendre à l'esthétique tout en restant fonctionnelles.

Pour notre vie moderne, c'est le béton qui s'impose!

Architecture: Robillard, Jetté, Caron/Bédard, Charbonneau
 Entreprise générale: B.G.L. Construction Ltée
 Structure: Carmel, Fyen, Jacques

Architecture du paysage: Agence d'urbanisme Robert, Carlier, Lavoie
 Béton préparé: Francon, Division de Canfarge Ltée
 Panneaux muraux et dalles de pavement: Cie de Béton Préfac Ltée

Ciments Canada Lafarge Ltée

DIRECTION RÉGIONALE DU QUÉBEC:
 625 ave du Président Kennedy, Montréal, Qué. H3A 1K7
 Téléphone: 514-849-5621
 SIÈGE SOCIAL: 606 Cathcart, Montréal, Qué. H3B 1L7



INTERVIEW: LE CRÉDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN

Q. *En quoi l'établissement que vous dirigez est-il français, dans quelle proportion est-il canadien puisqu'il s'appelle le Crédit Foncier Franco-Canadien?*

R. Le Crédit Foncier Franco-Canadien est une institution qui, juridiquement, est exclusivement canadienne. Il est français parce qu'il a été créé au milieu du 19^e siècle à l'époque où tous les établissements de crédit foncier étaient incorporés à travers le monde à la suite de la fondation du Crédit Foncier de France. Il faut remonter à ses origines pour établir cette

double nationalité. Le Crédit Foncier Franco-Canadien a été incorporé en 1880 lorsque, pour la première fois, un gouvernement provincial canadien se présentait sur la place de Paris afin d'y emprunter des fonds. Le Premier ministre québécois d'alors, M. Chapleau, avait décidé de négocier un emprunt de \$4 millions. Au cours des entretiens avec les membres du syndicat Banque de Paris et des Pays-Bas — Crédit Lyonnais — Société Générale, il est apparu que Québec était intéressé à la fondation chez lui d'une institution de prêts hypothécaires. A cette

époque deux sociétés seulement fonctionnaient au Canada, toutes deux ontariennes, mais émanations de sociétés hypothécaires anglaises, les anciennes "building societies", qui opéraient surtout en Ontario. D'où l'offre faite aux membres du syndicat français par le gouvernement du Québec qui s'engageait à leur accorder une charte s'ils venaient s'implanter dans la province.

Evidemment, des actions ont été émises. On a essayé de les distribuer d'abord au Québec, mais les Canadiens-français n'étaient alors guère attirés par des aventures financières et la majeure partie de ces actions a finalement été souscrite par les membres du syndicat ou pour le compte de leurs clients. C'est de là que datent nos rapports étroits avec la Banque de Paris et des Pays-Bas et le Crédit Lyonnais, qui existent encore aujourd'hui; pour ce qui est de la Société Générale, nos chemins se sont depuis un peu écartés.

Q. *Les actionnaires français, si je vous suis bien, se trouvent donc en majorité au Crédit Foncier Franco-Canadien?*

R. Il faut vous dire que nos actions sont au porteur ou nominatives, dans les proportions respectives d'environ 55%/45%. Il est donc difficile de déterminer l'identité exacte de tous les actionnaires, mais je peux cependant vous dire que la majorité de nos actions est



Le Crédit Foncier à Montréal.

Entrevue de Raymond LAVOIE, Président Directeur Général du CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN avec Mario BEUNAT.



Gérard Parizeau, Ltée

Courtiers d'assurances
410 rue Saint-Nicolas
Montréal, H2Y 2R1
Tél.: 282-1112

BUREAUX AFFILIÉS

J.E. Poitras, Inc.
Québec

P.H. Plourde, Ltée
Victoriaville

A. Duclos, Inc.
Sept-Iles

Expertise et administration de portefeuilles d'assurances

Membres du Groupe Sodarcan

Correspondant en France:
S.F.A.I.
Assurances
9, rue Vignon
75008 Paris
Tél.: 261-50-20



CREDIT LYONNAIS

CANADA LIMITÉE

MONTREAL

1 Place Ville Marie, Suite 1525
Tél.: (514) 879-1090
Telex: 05- 25 245

TORONTO

Royal Bank Plaza, South Tower, Suite 2875
Tél.: (416) 865-0100
Telex: 06-52 396

FILIALE DU CREDIT LYONNAIS
(fondé en France en 1863)

encore détenue en Europe et surtout en France.

2. *Vous avez dit qu'à la fin du siècle dernier, les Canadiens-français répugnaient aux aventures financières, ce qui, soit dit entre parenthèses, a eu des conséquences politiques dont on mesure encore aujourd'hui les effets. Comment se fait-il que les Canadiens-anglais, eux, ne se soient pas intéressés à la fondation du Crédit Foncier Franco-Canadien?*

R. Cela s'explique en grande partie par les origines québécoise et française de la Société, par l'intention affirmée de doter la province de Québec d'une institution de prêts hypothécaires et également par le fait que les anglophones n'avaient pas tendance à s'intéresser à des sociétés francophones. En outre, d'autres grands projets, comme la construction du chemin de fer transcanadien, le Canadien Pacifique, mobilisaient énergies et capitaux. Cette construction a pris fin en 1885, soit cinq ans après la fondation du Crédit Foncier Franco-Canadien. A cet égard, il y a peut-être lieu de noter que les actionnaires et la direction du temps ont tout de suite saisi la possibilité offerte par l'Ouest canadien. En effet, dès 1881, nous nous sommes installés à Toronto, en 1884 à Winnipeg, en 1893 à Vancouver, en 1905 à Edmonton, en 1907 à Regina. Dès les origines, nous sommes donc devenus une institution opérant à l'échelle du pays tout en étant d'émanation française suggérée par le gouvernement du Québec. Aujourd'hui, notre vocation canadienne est reconnue en dehors du Québec, tandis que dans certains coins du Québec notre caractère francophone tend à nous faire considérer comme exclusivement québécois.

Q. *Ce double caractère vous permet de porter deux cas-*

quettes et de paraître québécois aux yeux des Québécois et canadien aux yeux des Canadiens-anglais.

R. C'est exact, mais je dois dire que ce n'est jamais ce que nous avons recherché. En effet, l'importance pour nous d'être une société opérant à l'échelle nationale a toujours été primordiale pour recueillir les fonds dont nous avons besoin pour opérer. D'un

autre côté, je dirai qu'à la fin du 19^e siècle, les conditions dans l'Ouest canadien étaient attrayantes; avec la construction du chemin de fer transcontinental, les capitaux venant soit d'Europe, soit de l'est du Canada, étaient investis là-bas à des taux plus avantageux car les risques étaient plus grands. Par ailleurs, on peut regretter qu'il n'y ait pas eu plus de sociétés

Crédit Foncier

Le Crédit Foncier Franco-Canadien, société de prêts hypothécaires fondée en 1880, vous offre des placements sûrs et une bonne rentabilité avec des obligations d'un montant minimum de \$500, émises en tout temps, pour toute échéance entre un et cinq ans. Les intérêts peuvent être payés semi-annuellement, annuellement, mensuellement ou composés semi-annuellement et payés à l'échéance.

**Les taux courants vous seront fournis
sur demande**

**au siège social du Crédit Foncier Franco-Canadien,
612, rue St-Jacques à Montréal (tél. 282-1880)
ou à sa succursale de Québec,**

**1135, Chemin St-Louis (tél. 681-0277)
Frais virés acceptés**

Halifax, Montréal, Québec, Toronto, London, Ottawa, Winnipeg, Regina,
Saskatoon, Edmonton, Calgary, Vancouver, White Rock, Vernon, Victoria.

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec
Membre de la Société d'Assurance-dépôts du Canada



**St-Arnaud
Bergevin
Limitée**

TRANSITAIRES INTERNATIONAUX
FRET AÉRIEN ET CONSOLIDATION
COURTIERS EN DOUANES
CONSEILLERS EN DOUANES
ENTREPÔSAGE
EMBALLAGE POUR EXPORTATION
SERVICE DE CONTAINERS

Service régulier groupage
maritime / avion sur le Canada
et vice-versa
Correspondants autour du monde

INTERNATIONAL FREIGHT FORWARDERS
AIR CARGO AGENTS & CONSOLIDATORS
CUSTOMS BROKERS
CUSTOMS CONSULTANTS
WAREHOUSING
EXPORT CRATING
CONTAINER SERVICE

Regular sea / air freight groupage
service to and from Canada
Correspondents in principal
cities of the world

BUREAU CHEF
HEAD OFFICE

410, RUE ST-NICOLAS,
MONTREAL, QUÉ. H2Y 2P5,
TÉLÉPHONE (514) 285-1500
CÂBLE: BLACKSTAR MONTREAL
TÉLEX 05-25176

SUCCURSALES ET COMPAGNIES AFFILIÉES
DANS LES VILLES SUIVANTES
BRANCH OFFICES & AFFILIATED COMPANIES
IN THE FOLLOWING CITIES

• MONTREAL • AÉROPORT DE DORVAL
• VILLE LASALLE • DORVAL • POINTE CLAIRE
• MIRABEL • LACOLLE • PHILLIPSBURG
• QUEBEC • SEPT-ÎLES • ST-JÉRÔME
• ST-JEAN (QUEBEC) • LES SAULES (QUEBEC)
• TORONTO • AGINCOURT • OAKVILLE
• TORONTO INTERNATIONAL AIRPORT

SERVICE VOYAGES
TRAVEL SERVICES

AGENCE DE VOYAGES
ST-ARNAUD & BERGEVIN LTÉE, MONTREAL
TOUREX VOYAGES INC., MONTREAL

**ne prenez plus
de risque...
pour distribuer
vos produits
en France.**

sans frais fixes
sans personnel
sans entrepôt
sans véhicule



**UN COÛT VARIABLE
PROPORTIONNEL
À VOTRE STOCK
ET AUX OPÉRATIONS RÉALISÉES,
CONTRAT DÉTERMINÉ EN % SUR LES VENTES.**



STOCK EXPRESS
Siège Social : Chemin des Fosses
77880 MONCOURT FROMONVILLE FRANCE

Entrepôts : PARIS-RUNGIS
FONTAINEBLEAU
Tél. : 428.01.08 - Télex : F 600581

VICHY CÉLESTINS SEULE DANS SA CLASSE



Vichy Célestins a été la première eau minérale commercialisée au Québec. Depuis, on a bien tenté d'imiter Vichy Célestins. Mais ses titres de noblesse et ses qualités digestives font toujours de Vichy Célestins une eau minérale unique. Si bien que par sa qualité, sa composition, elle est seule dans sa classe, elle vaut bien son prix.

**VICHY
CÉLESTINS**
Importée de France

du Québec qui aient suivi notre exemple et qui aient étendu leurs activités dans l'Ouest canadien. Peut-être que si cela s'était produit, il y aurait eu une meilleure circulation et un plus grand échange de francophones et d'anglophones à travers le pays et que les difficultés que nous connaissons aujourd'hui seraient moins grandes. Quand on cherche les sociétés francophones qui sont établies à l'échelle nationale, on ne voit que Ciments Lafarge, l'Air Liquide et quelques sociétés pétrolières installées en Alberta depuis qu'on y a découvert du pétrole. Du côté des banques francophones, il est intéressant de noter que la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale, qui avaient déjà eu des succursales à l'ouest du Québec mais s'en étaient retirées, ont tout récemment pris des mesures pour étendre leurs activités non seulement à l'échelle nationale mais également à l'échelle internationale.

Q. Vos activités sont-elles demeurées cantonnées dans les prêts hypothécaires ou avez-vous été amenés à les diversifier?

R. Nous les avons diversifiées à la fois parce que nous le voulions et par obligation. En effet, les années passant nous avons dû reprendre en nombre assez important des gages dans le secteur immobilier de grandes villes comme Vancouver, une fois passé le "boom" du début. Contrairement à nos concurrents, au lieu de liquider ces immeubles à vil prix, nous avons passé les mauvaises années grâce aux réserves que nous avons constituées. Car, comme les sociétés françaises, nous avons eu tendance à suivre la politique prudente du bas de laine, c'est-à-dire en gagnant un dollar, on donne 40 cents à

l'actionnaire et on garde le reste pour les mauvais jours. C'est ainsi qu'ont débuté nos opérations immobilières dans un milieu où nous nous trouvions déjà bien installés par nos activités hypothécaires. Par la suite, nous avons non seulement poursuivi cette politique d'investissements immobiliers, mais l'avons développée en initiant nous-mêmes de nouveaux projets.

Du côté des ressources naturelles, le même phénomène s'est produit avec le grand nombre de fermes (jusqu'à 3300) que nous avons été amenés à récupérer pour non remboursement des prêts que nous avions consentis. Or, au Canada, les droits miniers appartiennent en principe au propriétaire du sol, sauf dans les cas où le gouvernement canadien s'en est réservé la possession en vendant les terrains. C'est ainsi que, du fait de la reprise de plusieurs fermes, nous nous sommes trouvés naturellement poussés vers l'aventure pétrolière, étant propriétaires de droits miniers ayant une valeur inconnue pour nous. Les sociétés pétrolières nous ayant approchés soit pour louer, soit pour acheter ces droits miniers, nous avons décidé d'engager un jeune Français, Jean Debray, qui avait travaillé pour la Compagnie Française des Pétroles. Nous l'avons fait venir au Canada afin d'évaluer notre bien et de voir ce que nous pouvions en tirer. Nous avons finalement fondé une société de pétrole, Francana Oil & Gas Ltd, qui a poursuivi son développement en acquérant elle-même d'autres droits miniers, soit à même des fonds provenant de la vente de ceux qu'elle possédait déjà, soit par l'investissement de nouveaux fonds.

Q. Quels sont les autres droits que vous avez ainsi acquis?

R. Il ya eu la potasse et d'autres minerais. Nous avons même

élaboré un projet de développement d'une mine de potasse située à la frontière du Manitoba et de la Saskatchewan. Mais, à ce moment-là, nous nous sommes aperçus que nous étions entraînés dans une voie qui exigeait beaucoup de capitaux et qui n'était pas tout à fait compatible avec la vocation d'une institution financière qui vit de son crédit et doit mener une vie plus calme et moins aventureuse. Dans ces circonstances, nous avons cédé à des conditions assez avantageuses 60% du contrôle de Francana Oil & Gas Ltd en 1966 et la majorité du solde en 1975.

Q. Faisons le point. Au départ, vous êtes une société de prêts hypothécaires, puis vous vous lancez dans l'immobilier, vous êtes ensuite entraînés à exploiter vos droits miniers. Où en êtes-vous actuellement? Pouvez-vous nous préciser l'importance comparée de ces différentes activités?

R. Le bilan du Crédit Foncier Franco-Canadien a atteint maintenant environ un milliard 150 millions de dollars et notre portefeuille hypothécaire, résultat de notre principale activité, dépasse \$950 millions. Nos opérations hypothécaires entraînant des prêts et des emprunts sont transigées par le Crédit Foncier lui-même et sa filiale Société de Fiducie. Nos investissements immobiliers, qui sont de l'ordre de \$100 millions, comprennent nos immeubles sociaux et d'autres propriétés de diverses natures distribués à travers le pays. Ces dernières appartiennent à notre principale filiale immobilière, Francana Real Estate Limited et à ses huit filiales au second degré dont elle est propriétaire à part entière ou de façon majoritaire. Dans les filiales immobilières où nous avons des partenaires, la formule em-

ployée est celle où nos associés nous apportent le "know how" local et nous nous assurons directement ou indirectement le financement nécessaire. Le troisième volet de notre activité a pour objet principal les investissements en valeurs mobilières et le financement d'entreprises. Ces investissements s'élevant à environ \$40 millions sont faits par l'entremise de Francana Development Corporation Ltd, filiale constituée en 1966 et dont le Crédit Foncier est propriétaire exclusif.

Q. *Ainsi, vos activités se rapprochent de plus en plus de celles d'une banque d'affaires. N'y a-t-il pas confusion des genres?*

R. En effet, on peut dire que nos activités se situent davantage du côté de ce qu'on appelle au Canada les "near banks" et en France, du côté des banques d'affaires.

Q. *Cette prolifération d'établissements financiers de toutes sortes représente un phénomène spécifiquement canadien. Comment peut-on parvenir à y voir clair?*

R. En effet, la situation est peut-être en ce moment un peu confuse. Vous avez d'un côté les banques qui ont demandé un élargissement de leur champ d'activité, quitte à empiéter sur le terrain des compagnies de prêt et de fiducie, et de l'autre côté ces dernières qui demandent de plus en plus à pénétrer dans le domaine des banques. C'est là un des problèmes que devront résoudre les gouvernements, surtout le gouvernement fédéral, lorsqu'interviendra la révision décennale de l'Acte des Banques qui devait avoir lieu l'an dernier et qui a été reportée. A ce moment-là, on y verra peut-être un peu plus clair dans le partage des pouvoirs respectifs des différentes institutions financières.

Q. *Actuellement, vous trouvez-*

vous en difficulté au Québec du fait de la crise politique et économique qui s'y est déclarée?

R. Comme je vous l'ai dit, nous avons toujours eu comme politique de partager nos investissements à travers le pays et d'investir localement les fonds recueillis dans tel ou tel endroit. Actuellement, la situation politique et économique est difficile partout au Canada, sauf en Alberta où c'est le grand "boom" pétrolier. Au Québec, ce n'est pas que la situation soit plus mauvaise en elle-même que dans les autres provinces, mais c'est plutôt le climat d'inquiétude et d'incertitude qui existe qui est gênant. Les grands développeurs ont peu de travail, si ce n'est les projets gouvernementaux. C'est là que réside le phénomène d'incertitude.

Q. *Il faut donc pour débloquer la situation qu'intervienne une solution de caractère plus politique qu'économique?*

R. Je pense que ce qui est le plus important en ce moment, ce qui est de l'intérêt des hommes d'affaires comme des politiciens, c'est de chercher à rétablir un climat de confiance qui amènera les gens à lancer de nouveaux projets. Actuellement, on parle beaucoup de départ du Québec de sociétés, d'entreprises qui vont s'installer ailleurs. À mon avis, ce qui se passe est sérieux mais pas aussi grave que l'inquiétude et l'incertitude qui persistent pour l'avenir.

Q. *Quel est votre pronostic personnel sur l'avenir immédiat?*

R. Je crois qu'on va passer par des moments difficiles. 1978 ne sera certainement pas une année de prospérité pour le Canada. D'autre part, plusieurs questions peuvent se régler beaucoup plus rapidement qu'on le pense. En discutant récemment avec un

de mes bons amis, qui connaît bien la situation, celui-ci m'a dit: "On s'est engagé dans un tunnel en 1976. Je crois qu'on commence à voir la lumière au bout de ce tunnel, mais ce que l'on ne sait pas c'est si cette lumière représente la sortie ou le train qui s'en vient en sens contraire." C'était une boutade, bien sûr. Pour ma part, je pense que les mois à venir vont amener une clarification, ce qui est fort souhaitable. Que ce soit d'une façon ou de l'autre, car l'investisseur se manifeste où il juge que le climat est bon ou mauvais. Lorsqu'il n'investit pas, comme en ce moment, c'est qu'il ne connaît pas les règles du jeu. Il ajustera bien sûr son tir en fonction de la situation. Dans l'une des deux hypothèses, il n'est pas acquis que les sommes engagées seront aussi importantes que dans l'autre. Ce qu'il souhaite, c'est savoir à quoi s'en tenir.

Le parti actuellement au pouvoir à Québec a été élu sur la promesse d'un bon gouvernement. Ses dirigeants comprennent des éléments qui vont du centre gauche jusqu'à peut-être l'extrême gauche. Il faudra qu'il précise sa politique. En ce moment, M. Lévesque joue un peu sur la corde raide en voulant satisfaire tout le monde. Malheureusement, il apparaît de plus en plus évident que les ministres économiques, tels MM. Parizeau, Landry, Tremblay, Joron, ne partagent pas les mêmes idées que d'autres ministres qui évoluent dans des domaines plus culturels.

Q. *Votre société s'appelle le Crédit Foncier Franco-Canadien. Que deviendra-t-elle, où ira-t-elle s'installer si le Québec se sépare finalement du Canada?*

R. Il s'agit là d'une question hypothétique et j'ai toujours eu pour principe de ne pas répondre à ce genre de question. Personnellement, je ne

crois pas à une séparation totale et finale du Québec du reste du Canada. Je crois plutôt en une confédération renouvelée, une fédération nouvelle, une association économique, une décentralisation des pouvoirs centraux, peu importe le thème que l'on trouvera, mais je suis sûr qu'on arrivera à trouver la solution appropriée. En ce qui concerne notre société, nous ne voyons pas pour le moment d'intérêt à modifier notre mode d'opération et nous continuerons à examiner la situation au fur et à mesure qu'elle évoluera, car il ne faut pas oublier que le problème de la séparation du Québec pourrait faire surgir le problème de la monnaie. Alors, nos emprunts comme ceux du gouvernement provincial, des gouvernements municipaux, de l'Hydro-Québec, ayant tous été négociés en monnaie

légale du Canada et étant payables à différents endroits à travers et à l'extérieur du pays, comment pourrions-nous nous libérer d'un tel engagement? Le même raisonnement s'applique d'ailleurs à nos investissements qui, eux aussi, sont faits en monnaie légale du Canada.

Q. En tout cas, quelle que soit son évolution politique, le Québec est riche, surtout en ressources potentielles et en grande partie inexploitées. Cela, finalement, sera déterminant, même si quelques années difficiles sont à vivre.

R. Vous avez raison. Le Québec possède d'immenses richesses naturelles. D'autre part, sa main d'oeuvre était considérée, il n'y a pas si longtemps, comme l'une des meilleures au monde. Malheureusement, la productivité n'est plus maintenant ce qu'elle a été et M. Lévesque

lui-même a révélé que c'était l'une de ses principales préoccupations. Lorsqu'il a été élu, il a dit: "Retroussons nos manches et augmentons notre productivité!" C'est à cela qu'il faut revenir, car nous disposons de toutes les ressources naturelles et de tous les éléments nécessaires à leur développement.

Q. A condition de ne pas demeurer détenteurs d'un record non enviable, celui des grèves?

R. A mon avis, dans cette question des relations patronales-ouvrières, on s'est beaucoup trop occupé de questions politiques en négligeant les problèmes économiques.

Q. Malheureusement, le calendrier privilégie cette année encore les questions d'ordre politique.

R. Malheureusement. □



Les affaires internationales, c'est notre affaire

Pour avoir des renseignements, veuillez contacter nos bureaux:

Montréal	514-877-8456
Toronto	416-867-5542
Calgary	403-232-1698
Vancouver	604-665-2740



La Première Banque Canadienne

Banque de Montréal

Nous aimerions vous faire connaître nos services de financement commercial. Au Canada et tout autour du monde.

QU'IL S'AGISSE D'OPÉRATIONS AU CANADA OU EN FRANCE CONSULTEZ LA BANQUE DE COMMERCE

À Paris, notre succursale est située au 19, avenue Montaigne. Elle bénéficie de la coopération de nos 1700 succursales du Canada et de nos 80 bureaux situés à l'étranger et dans les autres centres financiers du monde.

La Banque de Commerce assure aux hommes d'affaires du Canada et de France les services bancaires qui leur sont nécessaires pour assurer le succès de leur commerce et de leurs investissements, tant entre nos deux

pays qu'avec le reste du monde.

Il suffit de vous rappeler notre adresse à Paris et les 1700 autres au Canada.



BANQUE DE COMMERCE
CANADIENNE IMPÉRIALE



MORRIS & MACKENZIE LIMITÉE

Montréal

Toronto

Vancouver

Courtiers d'assurances générales au Canada depuis plus de 80 ans

Correspondants :

en France: S.A. Christian de Clarens, Paris

en Grande-Bretagne: C. E. Heath & Co. (North America) Limited, Londres

LETTE, MARCOTTE, BIRON, SUTTO & GRAVENOR

Avocats

CANADA:

suite 1010
615 ouest, Bd Dorchester
Montréal, P.Q. H3B 1P9
Tél. (514) 871-3838
Télex: 05-24456 "Lexinter"

EUROPE:

3, rue du Boccador
75008 Paris
Tél. 723-6203
Télex: 640274 "Lette"

Montreal, a 336-year young metropolis.

Malgré son âge de 336 ans, Montréal, la deuxième ville francophone du monde entier, est une cité jeune, pleine de dynamisme, et de joie de vivre. Ayant débuté en 1648 comme modeste colonie le long du fleuve St-Laurent, la ville aujourd'hui est devenue une métropole cosmopolite qui joint le rythme du modernisme à la tranquillité de son quartier historique.

Bien que les quelques petites cabanes qui constituèrent la Ville Marie de Jeanne Mance et ses compagnons au 17ème siècle furent peu connues, la Montréal d'aujourd'hui s'est acquise une réputation mondiale comme ville où l'on présente des merveilles d'entreprise et d'imagination qui servent d'exemples d'inédit et de confiance pour le futur.

par J. van der Fest*

It must have been a relief when in 1648 — after a harrowing and almost endless ocean voyage — Jeanne Mance and her few companions finally disembarked in the new world. Relief, but also a moment of wonderment, because the landing place, overlooked by an 800 ft high mountain, was surrounded by dense forests. And they had been warned that Indians of doubtful intentions lurked in that bucolic looking scenery.

The newcomers had arrived to establish a settlement on a spot along the wide river the natives called Hochelaga, and develop the place for those who would come after them. They knew it would not be an easy task, for life would be primitive and fraught with danger. And yet, they were convinced that there was a great future in store for the new colony. But, even in their wildest dreams they could never have imagined that the Ville Marie of Jacques Cartier some 336 years later would have become the second largest French-speaking city in the world.

For the Montreal of today is a metropolis of 2.7 million people stretching itself over the entire 190 sq. mile island at the junction of the St. Lawrence, Ottawa and Richelieu rivers.

Already during its earliest beginning, when all traffic and commerce went by water, loca-

tion of the new community was important, and Ville Marie soon became the rendez-vous of trappers and voyageurs who bartered their goods with a few general merchants. Undaunted by adversity and setbacks, local businessmen turned their attention to commercial development, once the British Hudson Bay Company had managed to monopolize the entire fur trade. So they replaced furs with grain and lumber, and later began to import such European manufactured products as agricultural implements and clothing. They had their eyes cast not only on the "hinterland" of Canada, but also on the rapidly

growing American West and thus rivalling for trade with the port of New York.

The Montreal of the 20th century is still noted for its dynamism. It is a city where nothing is static or boring, where there is constant change. Driving or just walking along its boulevards and streets, one feels the pulse of its zest for life, the wish to be up-to-date, without sacrificing the memories of the past.

Who does not recall the "Grand Canyon" of Dorchester Street in the 1950s, the gaping hole in front of Central Station that simply begged for develop-



L'Hôtel de Ville de Montréal situé rue Notre-Dame Est, avec, à l'avant-plan, la colonne Nelson. Ouvert en 1878, il fut incendié en 1922 et reconstruit dans le même style.

Editorialiste

ment? And then came William Zeckendorf to build the magnificent Place Ville Marie complex with its towering cruciform building, its catacombs of stores, restaurants and walkways that set an example to the world of modern urban planning. Thus the former humdrum street became a wide boulevard along which hotels and office buildings rose one after another and transformed the core of the city. It not only spurred a rush by developers wishing to get in on the ground-floor of this economic boom, but at the same time made Montreal the envy of its arch-rival Toronto.

In 1959 came the opening of the \$1 billion St. Lawrence Seaway, a feat of naval engineering that instilled new life in the Montreal harbor and in all the communities along its 1300 mile path.

Everywhere one looked, Montreal was rejuvenating itself and growing into a city that attracted thousands of visitors because of its friendly atmosphere, its keen sense of business and its thriving artistic life, encouraged by the new Place des Arts complex.

Small wonder thus that Montreal was chosen as the head-quarters of such international bodies as the International Civil Aviation Organization, ICAO, and the International Air Transport Association, IATA, and that some 30 international airlines served its Dorval airport.

Never resting on their laurels, Montreal city fathers decided that the time had come to modernize the community's transportation system. The result was a \$225 million subway system stretching for 16 miles under its streets and avenues. Again, it became the talk of the continent because of its rubber-tired cars and beautiful stations. The Métro became an added attraction to the hundreds of thousands who came to EXPO 67, an exhibition that also was a wonder to behold, because it was being staged on an artificial



Sous la ville verticale, Montréal étend à l'horizontale un réseau complexe: plus de 18 milles de métro et environ sept milles de passages pour les piétons. Sous le froid et la neige, c'est un avantage inestimable pour les citoyens.

island, created in the middle of the St. Lawrence River, an engineering feat of no small proportion.

And, hardly a decade later, the world again flocked to Montreal to witness the 1976 Olympic Games, celebrated in a \$1.5 billion stadium complex that stands as a monument of French architectural design and Canadian construction know-how.

While the city's elevated expressways and glass-walled skyscrapers may create an almost American impression, Montreal nevertheless has a flavor of its own in that it is a cosmopolitan community where, besides the descendants of the early French settlers, Italians, Greeks, Chinese and many other races work together, all maintaining something of their own culture and background. And, all the while, the city's earliest history lives on in a 1,000-acre site of Old Montreal, where entire blocks of 18th century houses, shops and restaurants delight the visitor with their atmosphere of cobblestoned streets, quaint signs and candle-lit interiors.

Seeing all these achievements, one is inclined to wonder

how it is possible for one city to continuously set a trend for others to follow?

For today there are again new projects and plans in store that will make Montreal an even more attractive center for business and tourism. Besides the recently completed Place Desjardins there will be a \$60 million Guy Faurveau complex and almost opposite a \$60 million Convention Center, not to mention expansion of the subway system, new hotels and apartment buildings to name just a few.

Perhaps the secret of all this vitality and savoir faire can be found in the person of one Montrealer: Jean Drapeau.

As mayor of this vibrant community, Jean Drapeau is the rare example of vision and hard work that has made Montreal what it is today. Combining business sense with showmanship, he has withered storms of criticism and abuse, always keeping his eye on the great future he believes in for his city.

Undoubtedly, there are few city fathers in the world today who at 6.30 in the morning can

be found at their desk, or who at 10 in the evening call it a day.

When talking about mayor Drapeau and his works, the thought comes to mind of some of the sayings of Confucius, the wise old man of China's past; "Man can make the system great; it isn't the system which makes Man great."

Regardless of what his detractors may say about him, mayor Drapeau has been the pivot around which most of Montreal's spectacular growth has been evolving.

Nobody knows what the future has in store for this great Canadian city, but knowing the dynamic character of its citizens, one can rest assured that Jeanne Mance and her companions would be proud to live and work in the Paris of North America. □



Voici Montréal et sa plus récente attraction: le stade olympique et ses 72,000 sièges. Celui-ci sera éventuellement surmonté d'une tour de cinquante étages qui supportera un toit amovible dont l'utilisation permettra de déjouer les variations atmosphériques.

Industriels Importateurs Exportateurs

scac transport canada inc.

620, rue St-Jacques Ouest, suite 410, Montréal
Téléphone: (514) 288.89.56 Téléc: 055.60314

vous offre

les 90 années d'expérience et
les bureaux en FRANCE du réseau de

SCAC TRANSPORT INTERNATIONAL

Transitaires établis dans 45 pays



Maheu, Noiseux & Associés

comptables agréés



2 Complexe Desjardins, bureau 2600, C.P. 153,
Montréal H5B 1E8, tél.: (514) 281-1555

SOCIÉTÉ NATIONALE: COLLINS BARROW, avec bureaux à Vancouver, Calgary, Edmonton, Winnipeg, Toronto et Halifax; AFFILIATION INTERNATIONALE: DOUGLAS FOX KIDSONS INTERNATIONAL

J. Emile Maheu, C.A.
René Senécal, C.A.
Antonio R. Faggiolo, C.A.
Jacques Franco, C.A.
Gaétan D'Aoust, C.A.
Jean-Claude Lefebvre, C.A.
Denis Bergeron, C.A.
Roméo Grenier, C.A.

Paul Noiseux, C.A.
Guy Amideneau, C.A.
Georges Audet, C.A.
Michel Riccio, C.A.
Régent Watier, C.A.
Yvon Boyer, C.A.
Robert Deslauriers, C.A.
Gilles Murray, C.A.

Bernard Robert, C.A.
Marcel Demers, C.A.
André Côté, C.A.
Michelle Hardy, C.A.
Gaétan Véronneau, C.A.
Pierre Desharnais, C.A.
Pierre Laberge, C.A.
Charles Frenette, C.A.

Pierre Bédard, L.L.L., C.A.
Guy Landry, C.A.
Gilles Poupart, C.A.
Claude D. Henry, C.A.
Jean-Claude Bérard, C.A.
Yves Robitaille, C.A.
Robert Leclerc, C.A.

Marcel Hurtubise, C.A.
André Rochette, C.A.
Lucien Jarry, C.A.
Marcel Lecourt, C.A.
Gilles Émond, C.A.
Jean-Guy Cloutier, C.A.
Alain Laporte, C.A.

Jean-Pierre Pellerin, C.A.
Gilles Guay, C.A.
Serge Lavallée, C.A.
Marcel Forest, C.A.
Carole Bélanger, C.A.
Jean Ouellette, C.A.
Claude Senécal, C.A.
Pierre Barbeau, C.A.

André Bastien, C.A.
Jacques Tremblay, C.A.
Julien Fauteux, C.A.
Johanne Blanchard, C.A.
Richard Dalcourt, C.A.
Gilles Tremblay, C.A.
Marc Brouillette, C.A.
Michel Drouin, C.A.

André Bernard, C.A.
Pierre Dalcourt, C.A.
Claude Girard, C.A.
Jean-Claude Coutu, C.A.
Rémi Deschambault, C.A.
Yvon Béchard, C.A.
Paul Guay, C.A.

Claude Lussier, C.A.
Adamo Di Staulo, C.A.
Raymond Houle, C.A.
Gilles Simard, C.A.
Diane Lanciault, C.A.
Louise Cousineau, C.A.
Robert Longtin, C.A.

Gilbert Beaulne, C.A.
Jacques Larichellière, C.A.
André Hurtubise, C.A.
Gilles Gariépy, C.A.
Guy Lapointe, C.A.
Claude Dussault, C.A.
Gérard Gareau, C.A.

Adonias Dagenais, C.A.
Rodolphe Maheu, C.A.

Jean Lussier, C.A.
Aurélien Noël, C.A.

Roger Lyonnais, C.A.
Jean Valiquette, C.A.



49^e SIMA

un salon de toutes les agricultures et de tous les agriculteurs

Une occasion irremplaçable de vous informer
et de former votre opinion.
Et peut-être de prendre des décisions riches d'avenir...

PARIS 5/12 MARS 1978

Parc des Expositions — Porte de Versailles
49^e Salon International de la Machine Agricole
10^e Salon International de la Motoculture de Plaisance
Jardinage

Commissariat Général du SIMA - 24, rue du Pont - 92522 NEUILLY-SUR-SEINE CEDEX

Nom/Name
Titre/Title
Compagnie/Firm
Profession/Business
Adresse/Address
.....Tél.:

SIMA — PARIS MARS 78

J'ai l'intention de visiter

Je suis intéressé par:

- une carte d'entrée gratuite
- des informations sur le salon
- un voyage d'une semaine à Paris

☐☐☐☐

RETOUR/RETURN

Salons Spécialisés Français
French Trade Shows
Progexco Ltée/Ltd.
1080 Beaver Hall Hill, #820
Montreal, P.Q. H2Z 1S8
Tel.: (514) 861-7841

I intend to visit

I am interested in:

- receiving a free entrance card
- receiving information on the show
- a one week business trip to Paris

DUEL AU CHAMPAGNE

ÇA VA MOUSSER !)

... VA P'TÊTE BEN
Y AVOIR UNE
VEUVE TOUT
À L'HEURE !



CHAMPAGNE DUEL

GIPERD

LE CAOUTCHOUC DANS L'AUTOMOBILE

par M. Royo*



Savez-vous que dans une automobile de cylindrée moyenne, type Renault 16, il y a 35 kilos de caoutchouc?

Sous ce terme très général de "caoutchouc" sont regroupées les matières d'origine minérale, c'est-à-dire les caoutchoucs naturels, et toutes les matières synthétiques.

Dans l'automobile, le caoutchouc est synonyme de: sécurité, confort, étanchéité. Certaines pièces sont très visibles et connues de tous les usagers: essuie-glaces, butées de pare-choc et même, sur les modèles les plus récents, pare-chocs complets. Cependant, elles ne constituent qu'une faible part du caoutchouc utilisé dans l'industrie automobile.

Pour améliorer l'isolation au bruit et réduire les vibrations, tous les moteurs sont fixés par l'intermédiaire de dispositifs métal-caoutchouc; dans certains modèles la carrosserie elle-même est fixée à l'aide de pièces similaires; de nombreuses articulations, tels les cadrans, sont protégés par des soufflets; les joints de porte sont aussi en caoutchouc, ainsi que tous les joints d'étanchéité des articulations et les divers accouplements.

Cette liste, non exhaustive, montre la place extrêmement importante tenue par le caoutchouc dans l'industrie automobile.

En fonction des caractéristiques de chaque pièce, les transformateurs utilisent soit le caoutchouc naturel, recherché pour ses caractéristiques mécaniques, soit le caoutchouc synthétique apprécié particulièrement par sa tenue aux huiles et aux températures.

Quel que soit le matériau utilisé, il faut le mettre en oeuvre. Certaines pièces, comme les joints de portière, sont extrudées en continu, mais la plupart sont moulées. Pour cela, plusieurs procédés de fabrication existent: certains, très anciens, comme la compression et d'autres relativement récents, telle l'injection:

- la compression est une technique utilisée dans le monde entier. Elle est caractérisée par l'utilisation d'un matériel simple d'un niveau de prix relativement faible. Sa productivité est très réduite et elle nécessite de nombreuses opérations complémentaires souvent manuelles. De plus, la qualité des pièces produites est moyenne et surtout irrégulière, les déchets sont importants, le poste de travail est généralement pénible.

- l'injection utilise un matériel plus élaboré et plus performant. Le poste de travail est moins fatiguant; il est très fréquemment tenu par du personnel féminin. Pendant le cycle automatique de la machine, l'opérateur peut effectuer des opérations complémentaires, telles que contrôle et finition.

C'est grâce à tous ces avantages que la technique de l'injec-

tion a été rapidement retenue dans l'industrie automobile dont les principaux critères de choix sont: qualité élevée et constance pour un coût réduit.

Les constructeurs automobile européens qui ont intégré le moulage dans leur Etablissement sont tous équipés de presses à injecter.

L'injection du caoutchouc ne modifie pas (par rapport à la compression) les données fondamentales pour la réalisation des mélanges, mais les possibilités de réglages qu'offre une presse à injecter permettent de faire évoluer les mélanges vers une réduction du temps de vulcanisation, en augmentant du même coup les performances en nombre de pièces produites.

Les moules ont suivi la même évolution que les presses; ils sont devenus plus performants, plus automatiques ce qui est un facteur important pour le maintien de la qualité. Il existe actuellement sur le marché des moules entièrement automatiques même pour des pièces extrêmement complexes.

Dans ce domaine REP occupe la première place sur le marché mondial. Ce succès n'est pas dû au hasard; les premières presses REP à injecter le caoutchouc ont été mises sur le marché en 1964, c'est-à-dire que l'expérience de REP est actuellement de 14 années. Il faut souligner également que l'injection du caoutchouc est la vocation unique de REP: REP ne fabrique que des presses à injecter le caoutchouc ce qui lui permet de consacrer à cet unique produit tout son potentiel d'étude et de

* Président de la Fédération des industries plastiques et de REP

recherche et de maintenir ainsi son avance technologique.

Le matériel REP est caractérisé par un certain nombre de points de supériorité, souvent copiés mais jamais égalés:

— les presses REP sont verticales

A la différence du plastique, il est plus facile — quand cela est possible — d'automatiser une presse verticale qu'une presse horizontale.

Par ailleurs de nombreuses pièces en caoutchouc sont composées de plusieurs éléments qui sont du métal, du textile ou quelquefois du caoutchouc. La presse verticale est universelle et sa productivité est toujours supérieure à celle d'une presse horizontale. C'est ce qui explique que tous les constructeurs qui, après REP, sont venus sur le marché de l'injection du caoutchouc ont présenté des presses verticales.

— le contrôle de la température est constant

Le caoutchouc est une matière complexe; sous ce terme se cachent de nombreux mélanges comprenant de multiples ingrédients. Dans l'opération de vulcanisation il

se produit une modification chimique irréversible. Par conséquent l'unité d'injection doit pouvoir en permanence contrôler le niveau de température du mélange; cette température doit être aussi élevée que possible pour assurer une vulcanisation rapide, mais elle doit toujours être inférieure au point de grillage. Ce sont ces données qui ont déterminé la forme particulière de l'unité d'injection REP, forme en "V" très connue des transformateurs du monde entier.

— les possibilités de réglage sont immenses

La complexité des mélanges utilisés impose d'avoir à sa disposition de multiples paramètres. Les presses REP disposent de tous les paramètres nécessaires pour, dans tous les cas, assurer un cycle de production le plus court possible.

— le service REP est complet

A la supériorité du matériel s'ajoute une vaste connaissance dans le moulage proprement dit. Le Service REP APPLICATIONS a créé quelque 7000 outillages, dont la moitié au moins sont destinés à l'industrie automobile du monde entier. Cette expé-

rience a permis à REP APPLICATIONS de mettre au point différents procédés originaux de moulage: l'injection-compression, l'injection-transfert, les moules à canaux régulés, les moules à pot flottant.

Les qualités propres du caoutchouc naturel et des caoutchoucs synthétiques font que leur utilisation dans l'automobile ne peut que progresser, en remplacement d'autres matériaux. Nous en avons pour exemple l'évolution des dispositifs de sécurité et de confort: les pare-chocs métalliques cèdent leur place au pare-chocs en caoutchouc.

Le matériel mis à la disposition des transformateurs évoluera également mais cette évolution ne peut être que le fruit d'une longue expérience et d'une connaissance approfondie des problèmes posés. REP collabore avec l'ensemble des Laboratoires de Recherche du Caoutchouc du monde entier, avec la grande majorité des constructeurs d'automobile et compte parmi sa clientèle les grands noms du caoutchouc. C'est cette collaboration permanente sur les problèmes de demain qui permet à REP d'être constamment à la pointe du progrès. □



G. Béchard Ltée

COURTIERS EN DOUANE

SIEGE SOCIAL

410 St. Nicolas
Montreal, Québec H2Y 2P5
Tél. 282.0303
Télex. 055.60803

CANADA

TRANSPORTS INTERNATIONAUX

SUCCURSALES

- Intermediate Terminal
10755 Côte de Liesse
Dorval, P.Q.
Tél. 631.5592
- Montreal Truck Sufferance
Warehouse Inc.
7403 Boul. Newman
Lasalle, P.Q.
Tél.: 365.7321
- Aéroport International
de Montréal (DORVAL)
C.P. 563,
Montréal AMF-Dorval, P.Q.
Tél. 631.6715
- Aéroport International
de Montréal (MIRABEL)
Edifice FRET "A"
Mirabel, P.Q.
Tél. 476.3340
Télex. 05.25604 (MIRAIR)

MORY S.A.

SIEGE SOCIAL

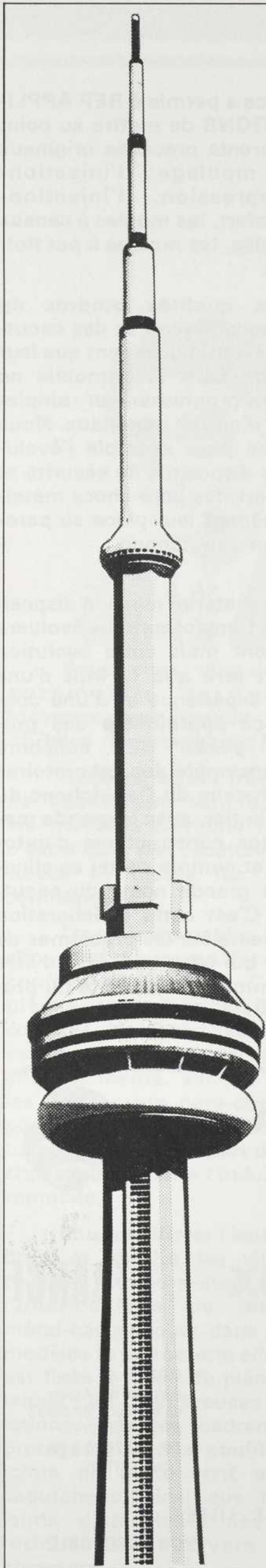
3, rue St Vincent-de-Paul
75010 Paris - FRANCE
Tél. 280.62.55
Télex. 650827



FRANCE

SUCCURSALES

- MORY S.A.
1.5, Av. Louis Blériot
93123 LA COURNEUVE
Tél. 833.30.30
Télex. 220300
- MORY S.A.
Aérogare des Agents
de fret Sud - BP 10437
95797 ROISSY
Tél. 862.26.90 à 99
Télex. 691797
- LE HAVRE - BORDEAUX -
MARSEILLE - LILLE -
LYON - GRENOBLE



You haven't seen Toronto until you visit the Tower.

Visit the highest observation deck in the world. The view of Toronto is tremendous and breathtaking. Inside the tower you can have a quick lunch or leisurely dinner. Look through the 200 power zoom peritelescopes. Have a computer portrait made. Visit the new family fun area — The Undercurrent. See the amazing slide show of the original construction of the tower.

LATOUR CN

Open every weekday from 10 am to 10 pm.
Saturday and Sunday 9:30 am to 10 pm.

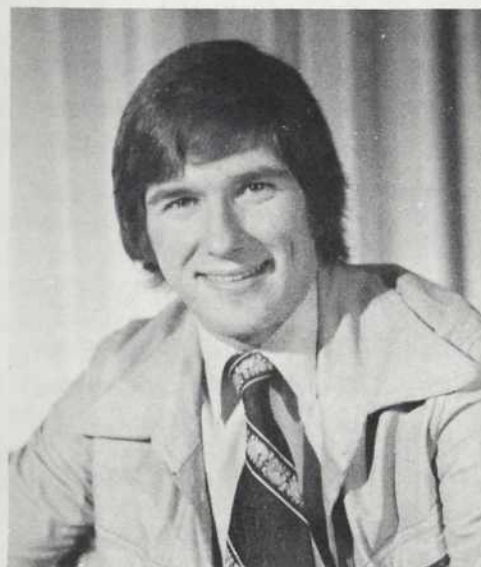
Parking and entrance on Front Street.
TTC right to the front door.
Information 363-7483.

**CN Tower salutes
the Eiffel Tower.**

March 31 — April 30, 1978

A STANDING INVITATION AWAITS YOU

by Fred Shogland



On March 31, 1978, the world-famous Eiffel Tower will celebrate its 89th anniversary. We are pleased to be honouring this event within the CN Tower starting on that date through until April 30th. This will be a predominantly Paris exhibition entitled, "CN Tower Salutes the Eiffel Tower".

Paris, France has had many years experience as an international city entertaining people. Toronto in the past few years has also gained international recognition. At the CN Tower we plan to take our hats off and show the people of Toronto what Paris has to offer to the world. The CN Tower is an excellent vehicle for this type of show since we are

the focal point of Toronto, just as the Eiffel Tower is in Paris. We also have the available space to accommodate many exhibits.

In order to portray the many aspects of French life, besides having exhibits which will be shown for the 30 days, activities have been planned to co-ordinate around three themes of 10 days each. The first 10 days will deal with "Food and Wine" of France. From April 10-19 "Culture and Tourism" is spotlighted and to close the show "Fashion and Accessories" from April 20-30. Throughout the month of April, Top of Toronto Restaurant will feature a typical menu of Provincial dishes, such as Frog's Legs, Cassoulet, Choucroute, etc.

The Eiffel Tower and Paris go hand in hand. Any visitor to that city is also a visitor to the Eiffel Tower. Likewise, in Toronto the CN Tower is the first attraction to which any visitor will bring his family. We also want the people of Toronto to see their city from the top. Many families wait until relatives visit from out of town before they take that breath-taking ride up the side of the tallest free-standing structure in the world. In April, not only will people experience Toronto,

they will also enjoy a Paris atmosphere.

The CN Tower will benefit from this promotion because it will, of course, attract much attention. However, the exposure for the participants will be encouraging in the long term. We are offering retailers, manufacturers, organizations and individuals *free* space to exhibit their French products. In return we expect the exhibits to add to the French concept which we have created in saluting the Eiffel Tower. We are still offering French companies or organizations free space and the opportunity to promote themselves providing it adds to the overall concept.

With some very good ideas beginning to jell, we feel very fortunate at the CN Tower to welcome spring with a salute. Air France has agreed to offer a pair of tickets return to France as first prize in a lucky draw. They will also fly over the Michel Attenoux Jazz Group who will play during the first week. Peugeot and Renault Canada will display models of their '78 line. Foods from France will make your mouth water because Sopexa will set up a display in the Tower's Food Fair. Polydor will be bringing famous French musicians to the Tower.

This is just the beginning of a group of planned future salutes to other Towers around the world. We look forward to seeing you in April in Paris in Toronto.



SERVICES IMMOBILIERS PROMANAC LTÉE
PROMANAC
PROMANAC REALTY SERVICES LTD.

Luc D. Baudouin, EA, CPM, président
GESTION ET CONSULTATION IMMOBILIÈRE
Couvrant l'Est du Canada

*Membre des associations immobilières
locales, nationales et internationales*

1331, ave. Greene, suite 200 (Westmount), Montréal
933-3646

For any information, please call:

Fred Skogland
Promotions Co-ordinator
CN Tower Ltd.

Phone: 360-8500

PROTECTION SOCIALE DES FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

Le décret No. 77-1367 du 12 Décembre 1977, fixant les conditions d'application de la loi No. 76-1287 du 31 Décembre 1976 relative à la situation au regard de la sécurité sociale des travailleurs français salariés à l'étranger, vient de paraître au Journal Officiel.

Tous les salariés français travaillant hors de France, qu'ils soient détachés temporairement à l'étranger ou qu'ils y exercent une activité permanente, auront prochainement la faculté de s'assurer volontairement contre les risques de maladie, invalidité et charge de maternité d'une part et les risques d'accident du travail et de maladie professionnelle d'autre part. Ils pourront adhérer au choix, soit à l'une ou l'autre de ces assurances, soit aux deux.. Ils pourront aussi adhérer à l'assurance volontaire vieillesse de la sécurité sociale suivant le régime actuellement en vigueur.

Tous les salariés français travaillant hors de France vont donc désormais pouvoir bénéficier de la sécurité sociale, sous forme d'assurance volontaire, pour eux-même et pour leur famille, dans des conditions analogues à celles dont bénéficient les salariés en France. Vu l'importance du décret qui vient de paraître au Journal Officiel du 15 Décembre 1977, nous croyons utile d'en publier ci-après le texte intégral. A noter toutefois que d'autres textes d'applications seront vraisemblablement adoptés et que des précisions à ce sujet sont attendues prochainement en liaison avec les autorités consulaires concernées.

B.N.

TITRE Ier

TRAVAILLEURS SALARIÉS DÉTACHÉS

Art. 1er. — Les travailleurs qui sont détachés temporairement à l'étranger par leur employeur pour y exercer une activité salariée ou assimilée rémunérée par cet employeur et qui ne sont pas soumis à la législation française de sécurité sociale en vertu de conventions ou de règlements internationaux peuvent être admis au bénéfice de l'article L. 769 du code de la sécurité sociale pour une durée maximale de trois ans, renouvelable une fois.

Les travailleurs détachés qui sont soumis à la législation française de sécurité sociale en vertu de conventions ou de règlements internationaux pendant une durée inférieure à la durée maximale prévue ci-dessus peuvent être admis au bénéfice de l'article L. 769 pour la période restant à couvrir jusqu'au terme de cette durée maximale.

Ces dispositions s'appliquent à l'occasion de tout nouveau détachement du même travailleur.

Toutefois le travailleur auquel il a été fait application de l'article L. 769, pendant la durée maximale fixée ci-dessus, et qui est détaché à nouveau par le même employeur auprès de la même entreprise ne peut être à nouveau soumis à la législation française de sécurité sociale en application de cette disposition législative qu'à la condition qu'il se soit écoulé au moins deux ans depuis la fin du précédent détachement. Cette condition n'est pas applicable dans le cas du détachement d'une durée inférieure à trois mois.

Art. 2. — La demande formée au titre de l'article L. 768 ou de l'article L. 769 du

code de la sécurité sociale est adressée à la caisse d'affiliation du salarié.

Pour les salariés mentionnés à l'article L. 769, cette demande doit être accompagnée de l'engagement de l'employeur de s'acquitter de l'intégralité des cotisations dues.

En cas d'urgence, l'employeur avise la caisse du détachement. Le maintien du travailleur au bénéfice de la législation française de sécurité sociale est alors prononcé à titre provisoire, sous réserve de régularisation de la demande. Cette régularisation doit intervenir dans les trois mois.

Pour les détachements d'une durée inférieure à trois mois, la décision de la caisse est prise au vu d'un simple avis qui lui est adressé par l'employeur, accompagné, le cas échéant, de l'engagement de s'acquitter de l'intégralité des cotisations dues.

Lorsque sont remplies les conditions requises pour que le travailleur bénéficie des dispositions de l'article L. 768 ou de l'article L. 769, la caisse délivre à l'intéressé soit le document prévu par la convention ou le règlement international applicable, soit une attestation dont le modèle est fixé par arrêté du ministre chargé de la sécurité sociale.

Art. 3. — En cas d'accident du travail survenant au cours du détachement à l'étranger et sauf exception prévue par les conventions et règlements internationaux, il est fait application des dispositions du chapitre III du titre IV du décret susvisé du 31 décembre 1946.

Art. 4. — Pour les soins donnés à l'étranger, les prestations en nature de l'assurance maladie et de l'assurance maternité

sont servies dans les conditions fixées au titre III du présent décret.

Art. 5. — Dans tous les autres cas, les prestations d'assurances sociales sont servies aux travailleurs détachés dans les mêmes conditions que s'ils résidaient en France.

Art. 6. — Sous réserve des dispositions des conventions et règlements internationaux, seuls les enfants qui résident en France ouvrent au travailleur détaché droit aux prestations familiales prévues par le livre V du code de la sécurité sociale.

En cas de dispersion des enfants, les allocations familiales sont calculées par la caisse d'allocations familiales comme si tous les enfants résidaient en France et versées au prorata du nombre des enfants qui résident effectivement en France ou sont réputés y résider.

Art. 7. — Les dispositions du présent titre sont applicables aux salariés visés par les articles 1263-1 et 1263-2 du code rural selon les modalités ci-après:

Les attributions dévolues au ministre chargé de la sécurité sociale sont exercées par le ministre de l'agriculture et celles qui sont dévolues à la caisse primaire d'assurance maladie ou à la caisse d'allocations familiales sont exercées par la caisse de mutualité sociale agricole compétente.

Il est fait référence à l'article 1263-1 du code rural au lieu et place de l'article L. 768 du code de la sécurité sociale, à l'article 1263-2 du code rural au lieu et place de l'article L. 769 du code de la sécurité sociale, au titre IV du décret susvisé du 29 juin 1973 au lieu et place du chapitre III du titre IV du décret susvisé du 31 décembre 1946, au chapitre III du livre VII du code

rural au lieu et place du livre V du code de la sécurité sociale.

TITRE II

TRAVAILLEURS SALARIÉS EXPATRIÉS

Chapitre Ier.

Dispositions communes.

Art. 8. — Les dispositions du présent titre s'appliquent aux travailleurs mentionnés à l'article L. 771 du code de la sécurité sociale ou par l'article 1263-4 du code rural.

Art. 9. — Les travailleurs expatriés qui adhèrent à l'assurance volontaire Maladie-maternité-invalidité ou à l'assurance volontaire Accidents du travail et maladies professionnelles instituées par le titre II du livre XII du code de la sécurité sociale sont affiliés à la caisse primaire de sécurité sociale de Melun. Celle-ci est désignée, dans le présent décret, sous le nom de "caisse des expatriés".

Le recouvrement des cotisations est assuré par l'union de recouvrement de Melun.

Art. 10. — Font l'objet de comptabilités distinctes dans les écritures de la caisse des expatriés et de l'union de recouvrement, pour chacune des assurances volontaires instituées par le titre II du livre XII du code de la sécurité sociale:

— d'une part, les prestations servies et les frais de gestion;

— d'autre part, les cotisations et les frais de recouvrement.

Art. 11. — Pour les litiges relatifs aux assurances volontaires instituées par le titre II du livre XII du code de la sécurité sociale, sont compétentes la commission de première instance et les commissions régionales du contentieux technique dans le ressort desquelles la caisse des expatriés a son siège.

Chapitre II.

Assurance volontaire Maladie-maternité-invalidité.

Art. 12. — Les travailleurs expatriés qui désirent bénéficier de l'assurance volontaire Maladie-maternité-invalidité adressent à la caisse des expatriés une demande d'adhésion conforme à un modèle fixé par arrêté du ministre chargé de la sécurité sociale et accompagnée de pièces justificatives dont la liste est fixée par le même arrêté.

L'immatriculation est opérée, le cas échéant, à la diligence de la caisse.

L'adhésion prend effet du premier jour du mois qui suit la réception par la caisse de la demande. Toutefois l'adhésion ne peut prendre effet à une date antérieure à celle où débute l'activité salariée du travailleur à l'étranger.

Les bénéficiaires de l'assurance volontaire Maladie-maternité-invalidité sont

tenus d'informer la caisse des expatriés de toute modification dans leur situation, et notamment de toute interruption de leur activité salariée ou de tout changement de pays ou d'employeur.

Art. 13. — Le point de départ du délai d'un an fixé au premier alinéa de l'article L. 772 du code de la sécurité sociale est, selon le cas, soit la date à laquelle débute l'activité salariée du travailleur dans un pays étranger, soit la date à laquelle le travailleur qui exerce son activité dans un pays étranger cesse d'être soumis à la législation française de sécurité sociale dont il relevait.

Art. 14. — Sous réserve de l'application de l'article 4 de la loi susvisée du 31 décembre 1976, la demande d'adhésion formulée après la date d'expiration du délai prévu à l'article 13 ci-dessus ne peut être satisfaite qu'à la condition que le demandeur acquitte les cotisations afférentes à la période écoulée depuis cette date, dans la limite des cinq dernières années précédant la demande.

La caisse peut, à la demande de l'intéressé, autoriser pour ces cotisations un paiement échelonné.

Art. 15. — Les bénéficiaires de l'assurance volontaire Maladie-maternité-invalidité sont redevables d'une cotisation assise sur un salaire forfaitaire égal au plafond annuel servant de base au calcul

des cotisations et fixé en application du décret susvisé du 30 décembre 1968.

La cotisation est due à compter de la date d'effet de l'adhésion et fait l'objet de paiements trimestriels.

La cotisation trimestrielle est exigible le premier jour du trimestre civil auquel elle se rapporte et payable dans le mois qui suit, en francs français, à l'union de recouvrement.

Art. 16. — I. — L'assuré qui relevait en France d'un régime obligatoire d'assurances sociales ou d'un régime d'assurance volontaire couvrant les risques de maladie et de maternité et qui remplissait les conditions requises pour bénéficier des prestations à la date où il a cessé d'être assujéti à ce régime a droit et ouvre droit dès cette date aux prestations correspondantes de l'assurance volontaire Maladie, maternité, invalidité si sa demande d'adhésion est présentée dans le délai de trois mois à compter de la même date. Jusqu'à l'expiration de ce délai de trois mois, les prestations lui sont servies par la caisse des expatriés pour le compte du régime auquel il était précédemment affilié. Les organismes intéressés peuvent d'un commun accord fixer les bases d'une compensation forfaitaire.

II. — Les autres assurés ont droit aux prestations en nature de l'assurance

Les experts de notre service international vous rendent le monde accueillant.

Des experts économiques et financiers viennent chez vous sur simple rendez-vous. Ils étudient vos problèmes d'importation et d'exportation, vos placements ou emprunts en monnaie étrangère, vos achats ou ventes de devises et vous conseillent pour vos transactions internationales, quelle que soit la taille de votre entreprise. Pour que vous vous sentiez partout comme chez vous.

Siège Social, 221, rue St-Jacques
Montréal, Québec, Canada H2Y 1M6
Téléphone: (514) 281-3707
Téléc: 055-60851

Adresse télégraphique:
Provibank, Montréal

Correspondants dans tous les pays.

banque provinciale



maladie et de l'assurance maternité pour les soins donnés:

A compter de la date d'effet de leur adhésion, si la demande d'adhésion est présentée dans le délai de trois mois à compter du jour où ils sont en situation de bénéficier de l'assurance volontaire;

A compter du premier jour du quatrième mois suivant la date d'effet de l'adhésion, si la demande est présentée après l'expiration de ce délai de trois mois.

III. — Les assurés ont droit aux prestations de l'assurance invalidité pour les infirmités constatées à compter du premier jour du treizième mois suivant la date d'effet de l'adhésion.

IV. — Dans tous les cas, le versement des prestations est subordonné à la justification du paiement des cotisations exigibles à la date à laquelle les soins ont été donnés ou l'invalidité constatée.

Art. 17. — Lors de son retour en France, le salarié qui cotisait à l'assurance volontaire Maladie-maternité-invalidité bénéficie, à compter du jour de son affiliation à un régime obligatoire d'assurances sociales ou à un régime d'assurance volontaire couvrant les risques de maladie et de maternité, des prestations en nature de ce régime.

Pour l'ouverture du droit aux prestations en espèces des assurances sociales, les périodes d'affiliation à l'assurance volontaire Maladie-maternité-invalidité sont assimilées à des périodes de travail salarié.

Les dispositions des deux premiers alinéas du présent article ne s'appliquent que si l'affiliation à un régime obligatoire français d'assurances sociales ou la demande d'adhésion à une assurance volontaire interviennent dans le délai de trois mois suivant la date du retour en France.

Toutefois le travailleur expatrié qui, de retour en France, se trouve en état de chô-

mage involontaire a droit et ouvre droit aux prestations en nature des assurances maladie et maternité du régime général de sécurité sociale s'il se fait inscrire à la section locale de l'Agence nationale pour l'emploi du lieu de sa résidence dans le délai de trois mois à compter de la date de son retour en France.

L'expatrié qui a adhéré à l'assurance volontaire Maladie-maternité-invalidité et qui, dans les trois mois suivant son retour en France, est atteint d'une affection sans avoir repris une activité entraînant son assujettissement à un régime obligatoire d'assurances sociales, conserve le droit aux prestations de l'assurance volontaire tant que le contrôle médical estime qu'il se trouve dans l'incapacité physique de reprendre un emploi.

Dans les cas prévus aux alinéas 4 et 5 ci-dessus, les prestations sont prises en charge et versées par la caisse des expatriés.

Art. 18. — Sont considérées comme membres de la famille de l'assuré volontaire les personnes énumérées à l'article L. 285 du code de la sécurité sociale.

Art. 19. — Les soins donnés en France à l'assuré et à ses ayant droits sont pris en charge par la caisse des expatriés dans les conditions fixées au livre III du code de la sécurité sociale.

Art. 20. — Pour les soins donnés à l'étranger, les prestations en nature de l'assurance maladie et de l'assurance maternité sont servies dans les conditions fixées au titre III du présent décret.

Un arrêté du ministre chargé de la sécurité sociale déterminera les cas et conditions dans lesquels le versement des prestations est subordonné à un accord préalable de la caisse des expatriés.

Art. 21. — La participation de l'assuré aux tarifs servant de base au calcul des prestations de l'assurance maladie prévus à

l'article 45 ci-dessous est fixée ainsi qu'il suit:

25 p. 100 pour les frais d'honoraires des praticiens et auxiliaires médicaux;

30 p. 100 pour tous les autres frais prévus à l'article L. 283 a) du code de la sécurité sociale à l'exception des frais d'hospitalisation;

Pour les frais d'hospitalisation, la participation de l'assuré est fixée dans les conditions prévues à l'article L. 286 du code de la sécurité sociale.

Art. 22. — La participation de l'assuré est limitée ou supprimée, dans les conditions fixées par les textes réglementaires pris pour l'application de l'article L. 286-1 du code de la sécurité sociale:

1° Lorsqu'à l'occasion d'une hospitalisation ou au cours d'une période de temps déterminée, la dépense demeurant à la charge de l'intéressé dépasse un certain montant;

2° Lorsque l'état du bénéficiaire justifie la fourniture d'un appareil appartenant à une catégorie déterminée, pour les frais d'acquisition de l'appareil;

3° Lorsque le bénéficiaire a été reconnu atteint d'une des affections comportant un traitement prolongé et une thérapeutique particulièrement coûteuse, inscrites sur la liste prévue à l'article L. 286-1 (3°);

4° Lorsque le bénéficiaire est un enfant ou adolescent handicapé, pour les frais mentionnés à l'article L. 283-a-1 du code de la sécurité sociale.

La participation peut être supprimée, sur avis conforme du contrôle médical, lorsque l'assuré est reconnu atteint d'une affection non inscrite sur la liste mentionnée au 3° ci-dessus mais comportant un traitement prolongé et une thérapeutique particulièrement coûteuse.

MARTINEAU, WALKER, ALLISON, BEAULIEU, MacKELL & CLERMONT AVOCATS

Robert H. Walker, C.R.
Peter R.D. MacKell, C.R.
Robert A. Hope, C.R.
F. Michel Gagnon
Richard J.F. Bowie
Serge D. Tremblay
James G. Wright
Stephen S. Heller
Lise Lagacé
David W. Salomon
Marie Sullivan-Raymond
Jean-François Buffoni
Wilbrod Claude Décarie
Andréa Francoeur Mécis
Martin J. Greenberg
Richard J. Clare
Eric M. Maldoff
David Powell

George A. Allison, C.R.
André J. Clermont, C.R.
J. Lambert Toupin, C.R.
Edmund E. Tobin
Robert P. Godin
Michael P. Carroll
Claude Lachance
Pierrette Rayle
John H. Adams
Jean-Maurice Saulnier
Serge F. Guérette
Susanne R. Charest
Robert B. Issenman
Dennis P. Griffin
François Rolland
Alain Contant
Xeno C. Martis

Roger L. Beaulieu, C.R.
John H. Gomery, C.R.
Bertrand Lacombe
C. Stephen Cheasley
Jack R. Miller
Claude H. Foisy
Maurice A. Forget
Robert E. Reynolds
Pierre E. Poirier
André T. Mécis
André Larivée
Michel Messier
Marc Nadon
Donald M. Hendy
Graham Nevin
Marie Giguère
Ronald J. McRobie

AVOCATS-CONSEILS

Le Bâtonnier Jean Martineau, C.R., C.R.
L'Honorable Alan A. Macnaughton, C.P., C.R.
Le Bâtonnier Marcel Cinq-Mars, C.R.

Téléphone: 395-3535

Tour de la Bourse, suite 3400, Place Victoria, Montréal H4Z 1E9
Telex 05-24610 BUOY Mtl

Adresse Télégraphique: —CHABAWA

Sont enfin exonérés de toute participation, dans les cas et conditions prévues par ces dispositions, les personnes mentionnées à l'article L. 383 du code de la sécurité sociale, à l'article 4 du décret susvisé du 19 octobre 1967 et aux articles 52 et 87 (2°) du décret susvisé du 21 septembre 1950.

Art. 23. — Sous réserve de l'application de l'article L. 774 du code de la sécurité sociale et des articles 24 et 25 ci-dessous, les pensions d'invalidité sont régies par les dispositions du chapitre IV du titre II du livre III du code de la sécurité sociale.

Art. 24. — La demande de pension doit être adressée à la caisse des expatriés accompagnée d'un dossier médical dont le modèle sera fixé par arrêté du ministre chargé de la sécurité sociale.

Pour l'exercice de son droit de contrôle la caisse peut inviter l'intéressé à fournir toutes les justifications qu'elle estimera nécessaires, éventuellement visées par les autorités consulaires françaises.

Art. 25. — Pour l'application de l'article L. 318 du code de la sécurité sociale, et lorsque la reprise du travail a lieu à l'étranger, la pension d'invalidité ne peut se cumuler avec les gains ou salaires du pensionné que dans la limite du salaire qui a servi de base au calcul de la pension.

Art. 26. — Les dispositions du décret susvisé du 7 janvier 1959 sont applicables en cas de contestation d'ordre médical. Toutefois la caisse des expatriés pourra faire appel pour la désignation du médecin expert soit aux institutions de sécurité sociale du pays où réside le travailleur expatrié soit aux autorités consulaires françaises.

Art. 27. — Lorsque les cotisations n'ont pas été versées à l'échéance prescrite, l'union de recouvrement invite le redevable à régulariser sa situation dans le mois suivant.

L'intéressé encourt la radiation de l'assurance volontaire lorsque les cotisations n'ont pas été acquittées à deux échéances successives.

Toutefois la radiation ne devient effective que si le redevable ne défère pas à

une mise en demeure l'invitant à s'acquitter de ses cotisations dans les trois mois.

Lorsque l'assuré justifie par une attestation des services consulaires avoir versé le montant de sa cotisation en monnaie locale à l'organisme local agréé pour les transferts, la procédure de radiation est suspendue.

Art. 28. — La caisse des expatriés procède, après en avoir informé les intéressés, à la radiation des assurés qui cessent de remplir les conditions exigées pour bénéficier de l'assurance volontaire Maladie-maternité-invalidité.

Art. 29. — L'assuré a la faculté de demander à tout moment, sa radiation. Celle-ci prend effet à compter du 1er jour du trimestre civil qui suit la demande. Elle entraîne le cas échéant le remboursement des cotisations qui auraient été acquittées par avance pour ce trimestre ou les trimestres ultérieurs.

Art. 30. — Sans préjudice de l'application de l'article 14 du présent décret, la personne qui a été radiée du régime d'assurance volontaire Maladie-maternité-invalidité alors qu'elle continuait à remplir les conditions exigées pour bénéficier dudit régime, et qui, sans avoir changé de pays de résidence, présente une nouvelle demande d'adhésion doit s'acquitter des cotisations qu'elle aurait versées si elle n'avait pas été radiée.

Chapitre III.

Assurance volontaire Accidents du travail et maladies professionnelles.

Art. 31. — Les travailleurs expatriés qui désirent bénéficier de l'assurance volontaire Accidents du travail et maladies professionnelles adressent à la caisse des expatriés un demande d'adhésion conforme à un modèle fixé par arrêté du ministre chargé de la sécurité sociale et accompagnée de pièces justificatives dont la liste est fixée par le même arrêté.

L'immatriculation est faite, le cas échéant, à la diligence de la caisse.

L'adhésion prend effet au jour de la notification de la décision de la caisse et au plus tard deux mois après la date de réception de la demande.

Toutefois, lorsque le travailleur a formulé sa demande avant son départ de France, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, l'adhésion prend effet à la date où débute son activité salariée à l'étranger.

Les bénéficiaires de l'assurance volontaire Accidents du travail et maladies professionnelles sont tenus d'informer la caisse de toute modification dans leur situation et notamment de toute interruption de leur activité salariée ou de tout changement de pays ou d'employeur.

Art. 32. — Les assurés font connaître à la caisse des expatriés le salaire annuel qui doit servir de base au calcul des cotisations et des prestations. Le montant de ce salaire doit être exprimé en francs français.

Il ne peut être inférieur, pour une année civile donnée, au montant en vigueur au 1er janvier du salaire minimum prévu par l'article L. 452, alinéa 1er, du code de la sécurité sociale ni excéder quatre fois ce montant.

La cotisation est due à compter de la date d'effet de l'adhésion et fait l'objet de paiements trimestriels.

La cotisation trimestrielle est exigible au premier jour du trimestre civil auquel elle se rapporte et payable dans le mois qui suit, en francs français, à l'union de recouvrement.

La cotisation peut être réglée d'avance pour l'année civile entière.

Art. 33. — Le droit aux prestations s'ouvre à la date d'effet de l'adhésion.

Le versement des prestations est subordonné à la justification du paiement des cotisations exigibles à la date de l'accident ou de la constatation de la maladie professionnelle.

Art. 34. — Les soins et les frais d'appareillage, de réadaptation fonctionnelle et de rééducation professionnelle donnés ou exposés en France sont pris en charge par la caisse des expatriés dans les conditions prévues par le livre IV du code de la sécurité sociale.

Pour les soins donnés et les frais exposés à l'étranger il fait application du titre III du présent décret.

BUREAU D'EXTRÊME-ORIENT:
ALEXANDRA HOUSE
31 ST FLOOR, 20 CHATER RD, HONG KONG
TÉLÉPHONE 5-251202
TÉLEX NO. 802-74073 "AMLAW" HX
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE "HONGOBSJAC"

BUREAU EUROPÉEN:
36, RUE MARBEUF, PARIS 75008, FRANCE
TÉLÉPHONE 720-3357
TÉLEX NO. 640236 "PAROBSJ"
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE "PAROBSJAC"

Phillips & Vineberg
Avocats

Edifice de la Banque Royale du Canada
1, Place Ville Marie, Montréal H3B 2A5

Téléphone (514) 866-8541
Télex No. 05-25581 - Adresse télégraphique "Obsjao"

Un arrêté du ministre chargé de la sécurité sociale déterminera les cas et conditions dans lesquels le versement des prestations est subordonné à un accord préalable de la caisse des expatriés.

Art. 35. — En vue du paiement des indemnités journalières l'assuré doit fournir une attestation certifiant que son salaire ne lui est pas maintenu intégralement ou partiellement par son employeur pendant la période d'incapacité temporaire.

Si, durant cette période, l'employeur maintient tout ou partie du salaire, il est subrogé de plein droit à la victime dans les droits de celle-ci aux indemnités journalières à due concurrence des sommes qu'il a versées.

Art. 36. — Pour le calcul des indemnités journalières, le salaire journalier prévu à l'article L. 449 du code de la sécurité sociale est égal au 1/300 du salaire annuel défini à l'article 32 ci-dessus.

Art. 37. — En matière d'indemnités journalières, l'intervalle entre deux paiements successifs peut être supérieur à celui qui est prévu à l'article L. 450, second alinéa, du code de la sécurité sociale.

Art. 38. — Les assurés assument les obligations mises à la charge de l'employeur par la législation sur les accidents du travail et les maladies professionnelles.

La déclaration d'accident doit être établie par la victime ou son représentant. Elle doit, sauf motif grave, être adressée à la caisse des expatriés dans les quarante-huit heures qui suivent l'accident.

Art. 39. — Dans le cas où la législation du pays où elle exerce son activité professionnelle prévoit une enquête d'accident du travail analogue à celle prévue par l'article L. 474 du code de la sécurité sociale, la victime est tenue de faire parvenir à la caisse des expatriés un exemplaire du procès-verbal de cette enquête.

La caisse peut en outre, dans tous les cas et dès réception de la déclaration d'accident, demander que les autorités consulaires françaises procèdent, dans les conditions qui sont précisées par un arrêté conjoint du ministre des affaires étrangères et du ministre chargé de la sécurité sociale, à une enquête permettant de déterminer les droits de l'assuré et de ses ayants droit.

Pour l'exercice de son droit de contrôle, la caisse peut faire procéder à l'examen médical de la victime, en faisant appel soit aux organismes de sécurité sociale locaux, soit aux autorités consulaires françaises.

Elle peut également inviter la victime à faire viser par les autorités consulaires les réponses aux demandes de renseignements et les certificats médicaux relatifs à l'accident.

Art. 40. — Les dispositions de l'article 26 du présent décret sont applicables aux contestations d'ordre médical rendant nécessaire le recours à une expertise.

Art. 41. — Si la caisse des expatriés entend contester le caractère professionnel de l'accident, elle doit en informer par écrit la victime et les autorités consulaires françaises dans le délai de deux mois à compter de la date à laquelle elle a eu connaissance de l'accident par quelque moyen que ce soit.

Lorsqu'il est fait état pour la première fois d'une lésion ou d'une maladie présentée par l'assuré comme se rattachant à un accident du travail ou à une maladie professionnelle, la caisse peut en contester le caractère professionnel. Dans ce cas elle doit, sans préjudice de l'application de l'article 40 ci-dessus, en ce qui concerne la contestation d'ordre médical, en informer par écrit la victime et les autorités consulaires dans le délai de deux mois suivant la date à laquelle il a été fait état pour la première fois de cette lésion ou de cette maladie comme se rattachant à un accident du travail ou à une maladie professionnelle.

Les assurés qui ont également adhéré à l'assurance volontaire maladie, maternité et invalidité reçoivent à titre provisionnel les prestations de cette assurance tant que la caisse ne leur a pas notifié sa décision et, le cas échéant, tant qu'il n'a pas été statué par la juridiction compétente.

BNE

une banque sur mesure

Avec un actif de plus de 21 milliards et une présence dans plus de 40 pays, la BNE est une grande banque internationale "à la mesure" de la petite, moyenne et grande entreprise.

A Paris

M. D.S.T. Welstead
Représentant
a/s Crédit du Nord
1er étage
57, boulevard Haussmann
75008, Paris
France

A Montréal

M. André Bisson
Vice-président et directeur
général
715 Square Victoria
Montréal (Québec)
H2Y 2H7

BNE 
LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

Si le caractère professionnel n'est pas admis, la caisse notifie sa décision motivée à l'assuré en lui indiquant les voies de recours et les délais de recevabilité de sa contestation.

Si la caisse n'a pas usé de la faculté prévue aux 1er et 2e alinéas du présent article, le caractère professionnel de l'accident, de la lésion ou de la maladie est considéré comme établi à son égard.

Art. 42. — Pour l'application de l'article L. 490 du code de la sécurité sociale, s'il est fait état d'une aggravation de la lésion alors que le salarié a cessé d'exercer son activité à l'étranger et a repris une activité salariée en France, l'organisme ou service dont l'intéressé relève pour les accidents du travail prend en charge les conséquences de la rechute pour le compte de la caisse des expatriés.

L'indemnité journalière est alors calculée sur la base du salaire journalier antérieur à la première interruption de travail, compte tenu le cas échéant de la revision opérée conformément aux dispositions du troisième alinéa de l'article 449 du code de la sécurité sociale.

Art. 43. — Par dérogation aux dispositions des articles 108 et 135 du décret susvisé du 31 décembre 1946, dans le cas où, à la date de la constatation de la maladie professionnelle, le salarié occupe un emploi ne l'exposant plus au risque de la

maladie constatée, la rente est calculée sur la base du salaire, éventuellement revalorisé dans les conditions indiquées à l'article 42 ci-dessus, qui servait de base au calcul des cotisations à la date où l'intéressé a quitté son dernier emploi l'exposant au risque de la maladie constatée.

Art. 44. — Les dispositions des articles 27 à 30 du présent décret sont applicables à la radiation de l'assurance volontaire Accidents du travail et maladies professionnelles, à l'exception de la référence à l'article 14 qui figure à l'article 30.

TITRE III

DISPOSITIONS COMMUNES RELATIVES AUX SOINS DONNES A L'ÉTRANGER

Art. 45. — Pour les soins donnés à l'étranger, les tarifs servant de base au calcul des prestations dues aux travailleurs détachés, au titre de l'assurance maladie et de l'assurance maternité, ainsi qu'aux travailleurs expatriés bénéficiaires de l'une des assurances volontaires instituées par le titre II du livre XII du code de la sécurité sociale, sont déterminés dans les conditions suivantes:

1° Pour les actes des praticiens et auxiliaires médicaux et pour les analyses et examens de laboratoire, les remboursements sont effectués sur la base des frais réels, dans la limite des tarifs déterminés par les conventions nationales

prévues aux articles L. 259, L. 262 et L. 267 du code de la sécurité sociale. En l'absence de telles conventions, les remboursements s'effectuent dans la limite de tarifs fixés par arrêté conjoint du ministre chargé de la sécurité sociale, du ministre de l'économie et des finances et du ministre de l'agriculture, après avis de la caisse des expatriés;

2° Pour les médicaments, les frais sont calculés sur la base des prix facturés aux assurés sans pouvoir excéder le coût du traitement si celui-ci avait eu lieu en France;

3° Pour les fournitures pharmaceutiques autres que les médicaments et pour les frais d'appareillage, les remboursements sont effectués sur la base des frais réels dans la limite des tarifs de responsabilité prévus aux articles L. 267-III et L. 268 du code de la sécurité sociale. Toutefois, pour les frais d'appareillage des salariés détachés relevant du régime de sécurité sociale des travailleurs salariés de l'agriculture, il est fait application de l'article 67-III du décret susvisé du 21 septembre 1950;

4° Pour les frais d'hospitalisation et de soins dans les établissements de cure, de réadaptation fonctionnelle et de rééducation professionnelle, le remboursement s'effectue sur la base des frais réels dans la limite de tarifs fixés par arrêté conjoint du ministre chargé de la sécurité sociale, du

Votre spécialiste pour
tout transport

FRANCE — CANADA

A&G Valcke Canada Ltée/Ltd.

360 rue St-Jacques Ouest, Suite 1514
Montréal — P.Q. H2Y 1P5
Tél.: (514) 845-8158 — TLX: 05.24849

**Containers groupages
Maritimes et aériens
Transports industriels**

Principaux bureaux en France:

**Angers, Chateauroux, Grasse, Grenoble,
Le Havre, Lyon, Marseille, Nice,
Paris, Roubaix, Saumur.**

et aussi à:

**Luxembourg,
New-York, Teheran.**

Depuis
plus de 50 ans

Poulenc LIMITÉE

fabricant
de spécialités
pharmaceutiques

apporte
son concours
à la lutte incessante
contre la maladie



ministre de l'économie et des finances et du ministre de l'agriculture, après avis de la caisse des expatriés;

5° Pour les frais de transports sanitaires exposés par les assurés dans le pays où les soins sont donnés, le remboursement s'effectue sur la base des frais réels dans la limite de forfaits déterminés par arrêté conjoint des mêmes ministres, après avis de la caisse des expatriés.

Art. 46. — La part garantie ne peut excéder le montant des frais exposés par l'assuré ou par ses ayant droits.

Le montant total des prestations en nature versées à l'occasion d'un traitement médical ne peut excéder le montant du remboursement qui aurait été alloué si l'intéressé avait reçu les soins en France.

Les prestations sont versées directement à l'assuré.

Art. 47. — Le dossier de remboursement adressé à la caisse compétente par l'assuré détaché ou expatrié doit comprendre toutes justifications des dépenses exposées, et notamment:

Le montant des honoraires perçus par le praticien;

Les factures de pharmacie, d'exams de laboratoire, de fournitures autres que les médicaments, d'appareillage ou de transport sanitaire;

Le montant des frais d'hospitalisation

ou des frais de séjour dans un établissement de soins, de réadaptation fonctionnelle ou de rééducation professionnelle.

La demande de remboursement devra être constituée à l'aide de feuilles de maladie spéciales dont le modèle est fixé par arrêté conjoint du ministre chargé de la sécurité sociale et du ministre de l'agriculture.

La caisse peut, toutes les fois que cela est nécessaire à l'exercice de son droit de contrôle, inviter l'intéressé à faire viser les justifications par les autorités consulaires françaises.

Toutes les dépenses exposées à l'é-

tranger doivent être justifiées par des factures ou notes acquittées, ou portant la mention du paiement par chèque, traduites en français ou dans l'une des langues étrangères prévues par arrêté du ministre chargé de la sécurité sociale et du ministre de l'agriculture.

Art. 48. — Le ministre des affaires étrangères, le ministre de la coopération, le ministre délégué à l'économie et aux finances, le ministre de l'agriculture et le ministre de la santé et de la sécurité sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française. □

SAMSON, BELAIR & ASSOCIÉS

Comptables agréés

Montréal — Québec — Rimouski — Sherbrooke —
Trois-Rivières — Ottawa — Sept-Îles

Suite 3100, Tour de la Bourse
Montréal H4Z 1H8
861-5741

Desjardins, Ducharme, Desjardins & Bourque

Avocats

GUY DESJARDINS, c.r.
CLAUDE BENOIT, c.r.
ALAIN LORTIE
MAURICE LAURENDEAU
DANIEL BELLEMARE
DENIS ST-ONGE
JEAN L.C. AUBERT
REINHOLD GRUDER
JEAN RENE GAUTHIER

CLAUDE DUCHARME, c.r.
JEAN A. DESJARDINS, c.r.
JEAN-PAUL ZIGBY
FRANÇOIS BELANGER
CLAUDE BEDARD
REJEAN LIZOTTE
C. FRANÇOIS COUTURE
MARC LEONARD
GERARD COULOMBE
ANDRÉ WERY

PIERRE BOURQUE, c.r.
CLAUDE TELLIER, c.r.
MICHEL ROY
ANDRÉE LIMOGES
MICHEL BENOIT
JACQUES PAQUIN
LOUISE B. BOISSE
PAUL R. GRANDA

CHARLES J. GELINAS, c.r.

Suite 1200
635 ouest, boulevard Dorchester
Montréal, Québec H3B 1R9

CONSEILS
ARMAND PAGE, c.r.

GODEFROY LAURENDEAU, c.r.

Téléphone (514) 878-9411
Adresse télégraphique "PREMONT"
Télex 05-25202

BREVETS D'INVENTION,
MARQUES DE COMMERCE
EN TOUS PAYS

ROBIC, ROBIC

ET ASSOCIÉS
ci-devant

MARION & MARION
(Fondée en 1892)

2100, rue Drummond — Montréal H3G 1X5
Téléphone : 288-2152



UGINE KUHLMANN DU CANADA LIMITEE
FRANCOLOR DYESTUFFS DIVISION

FRANCOLOR

Tél. : 683-8750-1-2-8
Tél. : (416) 274-9260 (Toronto)
Télex : 058-21655

2052 Trans-Canada Highway
Dorval, P.Q.
150 Lakeshore Road
Port Credit, Ontario

Communiqué par Lévesque, Beaubien Inc.

Après un premier semestre décourageant, une reprise s'est dessinée de la mi-juin à la mi-juillet sur les marchés boursiers canadiens. Le début de l'automne a marqué le retour à une certaine morosité, puis, les cours se sont soudain envolés en novembre et en décembre, deux mois pendant lesquels Toronto a éclipsé New York. Tous les compartiments n'ont pas été atteints au même degré par cette fièvre, il faut signaler surtout le "boom" sur les valeurs pétrolières qui a fait remonter l'indice de ce compartiment à son niveau de février 1974. Motif de l'engouement des opérateurs: les découvertes effectuées dans la région de Pembina en Alberta. Certains titres ne faisant pas partie des vedettes habituelles ont été très recherchés et l'Alberta Stock Exchange a connu une activité débordante: plus de cinq millions de titres échangés en décembre. Pendant cette même période, la Bourse de Toronto a enregistré une progression de 70% du volume et du montant de ses transactions par rapport à l'année dernière (5% par rapport à novembre). La journée du 2 décembre, 8 millions de titres se sont négociés à Toronto, un record. L'indice TSE "300" a clôturé l'année en atteignant son plus haut niveau en cinq mois. Les mines d'or ont comme d'habitude bien réagi à la hausse du prix du

métal précieux sur les marchés européens tandis que les autres valeurs minières bénéficiaient du climat d'euphorie général. Certaines d'entre elles ont de plus tiré profit du raffermissement du prix du zinc et du cuivre et de la levée de l'embargo sur les exportations d'uranium vers les pays de la CEE.

La trêve du Nouvel An semble avoir donné un coup d'arrêt à la progression du marché. Le TSE "300" a reculé de façon sensible au cours des premières sessions boursières de l'année et les valeurs pétrolières ont accusé un replis encore plus sévère: 155 points en cinq séances. Les prises de bénéfices n'expliquent pas tout. L'influence de Wall Street est redevenue prépondérante or, le Dow Jones est en baisse, les investisseurs s'inquiétant de la dépréciation du dollar américain et de la hausse des taux d'intérêts. La Réserve Fédérale vient en effet de faire passer son taux d'escompte de 6 à 6½%. Le TSE "300" pourrait donc désormais rencontrer une résistance à la hausse à moins que certaines informations économiques en provenance de Washington ou d'Ottawa ne viennent renforcer la confiance des investisseurs. Pour l'instant les prévisions concernant la progression du

Produit National Brut (4.5% en 1978), la décélération de l'inflation ou le recul du chômage (85% en décembre) ne sont que modérément optimistes. La situation politique au Québec constitue toujours un facteur d'incertitude considérable.

Toutefois, il ne faut pas noircir le tableau à l'extrême, les sociétés exploitant les ressources naturelles demeurent fondamentalement solides, les industries exportatrices devraient bénéficier de la baisse du dollar canadien et l'abandon progressif en 1978 des contrôles et des programmes anti-inflation émanant du gouvernement fédéral donnera un coup de fouet à l'économie. Somme toute, le marché boursier canadien pourrait fluctuer à l'intérieur d'un corridor de 150-175 points en 1978 avec un risque à la baisse au niveau des 960-975. Compte tenu de cette perspective, l'investisseur devrait faire preuve d'une agressivité accrue à court terme. Par contre, il y a lieu de concevoir le maintien d'une tendance boursière à l'intérieur de laquelle les mouvements dans un sens ou l'autre risquent de demeurer courts et violents vu l'incertitude générale sur les plans domestique et international.



LÉVESQUE, BEAUBIEN INC.

360, rue St-Jacques, Montréal

Courtier en valeurs mobilières

TORONTO • OTTAWA • QUÉBEC • JOLIETTE • SHERBROOKE
TROIS-RIVIÈRES • MONCTON • CHICOUTIMI • ST-HYACINTHE
VICTORIAVILLE • RIVIÈRE-DU-LOUP • ROUYN-NORANDA
PARIS • BRUXELLES • GENÈVE

ART & CULTURE

A travers ses musées et ses galeries, Montréal offre chaque mois une variété d'expositions d'artistes canadiens et étrangers.

Cette nouvelle rubrique d'Action Canada-France n'a pas pour objectif de présenter à ses lecteurs une vue exhaustive de la vie culturelle canadienne mais plutôt, flânant à travers les principales expositions d'un océan à l'autre, de leur proposer une approche ponctuelle des différentes tendances artistiques du présent et du passé.

Si la fonction figurative a pour visée d'éprouver et de communiquer l'émotion esthétique au moyen non pas d'un système conventionnel de signes abstraits mais par la création et l'invention de ses propres moyens qui en sont la forme et le style, comprendre une oeuvre se résume à en comprendre la fonction en tenant compte des moyens et du milieu culturel dont elle est issue.

Deux expositions ce mois-ci ont retenu l'attention du visiteur: le Musée des Beaux-Arts présente au cabinet des estampes une série de planches illustrées par Chagall, tandis que le Musée McCord offre au public une série d'expositions utilisant différentes techniques artisanales du passé.

*
* *

L'exposition du Musée des Beaux-Arts est destinée à célébrer le 80^e anniversaire de la naissance de Chagall et présente trois merveilleux ouvrages offerts par Monsieur et Madame A.M. Neuman.

Les planches illustrées par Chagall présentées au Musée illustrent une édition:

**des AMES-MORTES DE GOGOL
des FABLES DE LA FONTAINE
et de LA BIBLE**

Ces eaux-fortes ont été commandées par le célèbre éditeur et marchand de tableaux A. VOLLARD et plus tard, seront éditées par TERIADE pour ses merveilleuses "revues": VERVE.

Teriade qui, il faut le souligner, est le premier à avoir ouvert le livre aux artistes de son temps faisant apparaître l'écriture du peintre, dira à ce propos:

"les peintres savent mieux que personne mettre des lumières sur certaines choses que la critique a constamment ignorées et qui paraissent pourtant avec ce premier recul, essentielles."

Chagall est certainement, parmi les peintres qui ont collaboré avec Teriade (Matisse, Picasso, Mirò, Juan Gris, Bonnard, etc...) celui dont on dira qu'il est le "Grand Architecte" du livre.

Chaque suite à laquelle il s'adonne avec tant de volonté constitue un véritable monument, il a illustré fidèlement les textes qu'il a choisi lui-même de servir. Il entre tout entier dans l'univers de l'écrivain, il a intériorisé le texte avec amour et une humilité quasi religieuse: illustrant la bible, il s'est rendu en Palestine; il n'a utilisé que les éléments qui lui sont fournis dans le texte.

Chacun de ces livres représente un moment de l'évolution cyclique de Chagall:

— Dans les "âmes-mortes", c'est le trait très linéaire de sa période russe qui domine. Ces illustrations (1923-1927) marquent la fin de la période de la Révolution Russe. On pense parfois à Daumier par le caractère caricatural et satirique du dessin.

Les personnages caractéristiques de Gogol tel que le "mar-

chand d'âmes", le fumeur de pipe trônant sur son perron, sont décrits avec ironie.

Sa technique ici, dépeint avec beaucoup de précision le paysage russe simple, nu où domine essentiellement l'espace.

— Ce qui a plu à Chagall dans le choix des Fables de la



Moïse traversant l'Égypte dans l'obscurité (format 33 sur 44 cm).

Anne Teitelbaum

Fontaine ce n'est pas le caractère moralisateur des Fables mais bien plutôt le mariage entre le monde animal et humain: plus qu'aucun peintre de son temps, Chagall sait faire parler les animaux. Qui ne connaît pas ses ânes, ses chevaux, ses oiseaux, que l'on retrouve presque partout dans son oeuvre peint?

Ici nous voyons "l'âne vêtu de la peau du lion", "le lion s'en allant en guerre", "le meunier, son fils et l'âne", etc...

Le paysage français apparaît dans le "cerf et la vigne": Chagall est très sensible aux paysages qui l'entourent, nous l'avons vu déjà dans les "âmes-mortes", il lui laisse toujours une très large part.

Il ne dispose pas de couleur ici mais l'intensité avec laquelle il utilise ses noir et blanc, ses dégradés est quasiment picturale.

Il faut souligner aussi le caractère plein d'humour et joyeux de ces illustrations: "le petit poisson et le pêcheur", le poisson occupant la plus grande partie de l'espace et le tout petit pêcheur dans un coin.

Quant à la Bible, qui fut composée en pleine montée du nazisme, il s'agit d'un projet gigantesque: l'illustration de l'Ancien Testament de la Genèse aux prophètes.

Chagall est allé chercher son inspiration en Syrie et en Palestine d'où il reviendra fortement impressionné.

Le trait est beaucoup plus dense, les têtes des personnages sont presque des masques, contribuant ainsi à leur donner un caractère mythique, la lumière y est très forte, c'est celle de la Palestine. Le philosophe Bachelard dira à la lecture de ces illustrations:

"En vérité Chagall m'a mis de la lumière dans l'o-

reille... parce que Chagall, ce voyant, dessine la voix qui parle."

"Ne feuillotez pas le livre, gardez-le ouvert à l'une de ces grandes pages qui vous parlent, et vous allez être pris par une des grandes rêveries de la temporalité, vous allez connaître l'histoire des millénaires. Chagall va vous apprendre à avoir vous aussi cinq ou six mille ans... Ce n'est pas avec des chiffres, ce n'est pas en courant sur la ligne de l'histoire qu'on peut percer les ténèbres, non il faut beaucoup rêver, rêver en prenant conscience que la vie est un rêve..."

* * *

Les Montréalais sont favorisés par la présence d'un petit musée trop souvent oublié ou ignoré: le Musée McCord qui présente actuellement au public une série de petites expositions qui permettent aux Canadiens de se souvenir des techniques de leur passé.

— Au rez-de-chaussée est disposée une série de "planches berceaux" qui servaient de landaus dans les premiers mois de la vie des enfants. Les spécimens exposés sont Algonquins et Iroquois de l'Est du Canada....

— A l'étage sont accrochés des exemples du "tapis croché" canadien de 1860 à 1960. Le tapis croché est né à l'époque de l'Union du Haut et du Bas Canada: au milieu du XIXe siècle, très peu de gens pouvaient s'offrir le luxe de recouvrir leurs planchers. Les plus riches possédaient des tapis d'Orient.

Le tapis croché trouva son utilité pour meubler les planchers nus et froids. Ceci explique qu'il ne sort du XIXe siècle que très peu de vêtements: l'étoffe usée était utilisée d'abord pour la court-pointe, en dernier lieu elle



Manilov fumeur de pipe trônant sur son perron comme un coq (format 28 sur 38 cm).

servait à la fabrication des tapis crochés à motifs de castor ou de feuille d'érable.

— A signaler également une petite exposition de documents (estampes, photographies) intitulée:

Mont-Royal, Montréal qui relate l'évolution et les transformations... du Mont-Royal.

— Enfin, au dernier étage, une sélection d'Art Religieux de la collection Birks β d'argenterie canadienne; cette orfèvrerie au XVIIIe siècle n'était pas nécessairement un luxe mais contribuait, auprès de la Société française d'Amérique, la Nouvelle-France, à perpétuer les traditions, signe de l'enracinement profond des habitants d'alors à la mère Patrie. □

* * *

À TRAVERS LA PRESSE

Le début d'une nouvelle année marque toujours un hiatus. Même si le développement de l'actualité n'exprime pas une sensibilité particulière par rapport au calendrier — à preuve la tournée du président Carter et les négociations israélo-égyptiennes — il est tentant de lui reconnaître une mutation où l'exposé des bonnes résolutions tend à faire oublier les mauvaises impressions de la veille. 1978 n'aura pas failli à cette tradition qui rejoint dans les salles de rédaction celle des maronniers en période creuse.

Donc 1977 est mort, vive 1978! L'incertitude plane pourtant sur le premier semestre qui sera marqué, tant en France qu'au Canada, par des élections générales lourdes de conséquences. Avec son sens du raccourci et des formules claires qui est la marque de son talent, Raymond dans *"l'Express"* titre: *"Année électorale, année économique"* marquant ainsi que, quel que soit le résultat des législatives de Mars prochain en France, le nouveau gouvernement verra sa marge de manœuvre singulièrement réduite par la crise de l'économie. Il ne pense pas qu'en ce domaine, d'ici le 12 et le 19 Mars, les intentions de vote puissent beaucoup varier. *"Dans la mesure, écrit-il, où le choix des électeurs dépend de la conjoncture économique, les dés sont jetés: il est improbable que les événements améliorent ou aggravent sensiblement le bilan de la gestion Barre... (en dépit d'un ralentissement probable de l'inflation). Le Premier ministre se donnait pour objectif prioritaire la stabilité du franc par rapport à la monnaie étalon en un système de changes flottants, à savoir le dollar. Il a atteint cet objectif; la faiblesse de la monnaie américaine facilite provisoirement une stabilité que les remous psychologiques sur les marchés, à l'approche du vote, pourraient ébranler."*

Après avoir reconnu que le second objectif du plan Barre — à savoir le rétablissement de l'équilibre des paiements extérieurs — n'a pas été

atteint car le délai d'un an était vraiment trop court, Raymond Aron diagnostique: *"A n'en pas douter, les Français, habitués à la croissance des vingt-cinq dernières années avant 1973, n'ont pas encore compris ou accepté le passage d'une phase de l'économie mondiale à une autre. L'industrie stagne à un niveau proche du point le plus élevé atteint en 1974. Le P.i.b. croît de 2 à 3%, la croissance prévue, pour 1978, dans l'hypothèse de la continuité de l'actuelle politique, serait à peine supérieure à celle de cette année."*

Et il conclut sur le mode interrogatif: *La majorité peut-elle gagner les élections par de pareils propos?*

Même son de cloche chez René Sédillot, l'éditorialiste de *"La Vie française/l'Opinion"*: *Raymond Barre a parlé, François Mitterrand a parlé, note-t-il.*

L'un et l'autre sont sincères. Ils disent ce qu'ils croient pouvoir dire, proposent ce qu'ils croient devoir proposer, critiquent ce qu'ils croient devoir critiquer. Mais ils taisent l'essentiel: ils cachent aux Français une vérité qui n'a pas de vertu électorale.

René Sédillot énumère alors les causes de la crise: changement des structures mondiales monétaires depuis le décrochage du dollar de l'étalon de change or, financières avec le quadruplement du prix du pétrole, économiques avec l'invasion à bas prix des produits du Tiers monde.

Nous ne pouvons vous promettre que de la sueur et des larmes, conclut-il en reprenant la célèbre formule churhillienne. Et il ajoute, lui aussi: *Mais comment faire une campagne électorale sur ce thème?*

Il est vrai qu'il est plus commode, ont noté un grand nombre de commentateurs, de se barricader dans l'opposition sous prétexte de ne pas gérer la crise de la bourgeoisie, comme semble décidé à le faire le Parti communiste, et de maximaliser sans risque un ensemble de revendications délirantes

au regard de la situation économique. Certains dirigeants du parti socialiste avec Michel Rocard tiennent un langage plus réaliste à telle enseigne que M. Barre s'en est servi pour souligner les contradictions de l'opposition. Le mensuel *"L'Expansion"* de novembre dernier ne s'y était pas trompé qui consacra sa couverture et un entretien à l'ancien leader du P.S.U.

Les lendemains de la consultation de mars peuvent donc conduire à une redistribution des cartes en direction du centre-gauche. Cette ouverture est souhaitée par M. Giscard d'Estaing qui a longuement reçu Jacques Chaban Delmas mais, pour le moment, repoussée par la gauche non communiste tenue, au moins jusqu'au 19 Mars, de respecter les orientations globales du programme commun. Le président de la République n'oublie pas que les rares réformes de société qui ont pu franchir la ratification du parlement ont bénéficié du soutien de la gauche et non de l'ensemble de la majorité présidentielle, en grande partie à cause de l'hostilité du R.P.R. de Jacques Chirac.

Le même numéro de *"L'Expansion"* dans sa section *"Actualités Affaires"* déplorait aussi le manque de concertation entre gouvernement, patronat et syndicats. Il faisait reproche au Premier ministre de son refus de concessions qualitatives qui auraient pu compenser le blocage du pouvoir d'achat: *"M. Barre n'a pas voulu la confrontation mais il n'a pas recherché la coopération. Les sacrifices qu'il impose sont sans contre partie (contrairement à ses engagements) alors que dans les autres pays un vaste marchandage renforce le consensus social considéré comme un atout dans la crise."*

Notre confrère cite alors Jacques Delors, ancien conseiller économique de Matignon à l'époque de la nouvelle société de M. Chaban Delmas: *gouvernement et acteurs sociaux sont à la recherche d'une sorte de compromis: une*

économie plus efficace contre l'extension de la démocratie économique.

De tels propos paraîtraient subversifs au Canada où, à l'exclusion du N.P.D. et du parti québécois, l'option sociale démocrate est rejetée aussi bien par les libéraux que par les conservateurs.

Pour l'heure, le problème de l'unité nationale masque en partie les réalités économiques. Récemment, le "Financial Post" dans son "Nation's Business" reliait les deux problèmes: "Whether the Canadian economy manages to achieve a substantially faster growth rate in 1978-one at least twice that of miserable 1977- is very important. It would suggest inflation is being brought under some control, unemployment levels could begin to sink and improving standards of living were again a possibility over the long haul."

But, poursuit le Post, whatever the economic advance, the terrible question of whether this country will remain a single nation will preoccupy policy makers, inhibit business and place every Canadian's future well-being in jeopardy.

Après avoir souligné les difficultés économiques rencontrées au Québec depuis l'accession du P.Q. au pouvoir — difficultés particulièrement mises en évidence par l'affaire de la Sunlife — le Post reconnaissait que des changements fondamentaux doivent être apportés aux rapports entre Ottawa et les provinces et souhaitait que les Québécois se rallient à cette formule de compromis: *The point is... that the unsettling consequences of radical change would be less severe than disruption of separation. And if Quebecers would wake up to the fact, there is more sympathy for them and more friendliness toward them within Canada than elsewhere, even in France.*

Les difficultés supplémentaires causées par la situation d'instabilité politique n'altèrent en rien le dynamisme d'un grand nombre d'entreprises canadiennes. "Business Week" du mois de décembre dernier s'en

faisait l'écho en signalant la poussée vers le sud du géant montréalais Northern Telecom. Ltd: *Forced to look outside Canada to continue its rapid growth rate, N.T.Ltd ...is accelerating its acquisition push into the U.S... Hungry for more, it is still shopping. It is actively negotiating to acquire privately held DanRay Corp. The fast growing, Dallas based manufacture of large private branch exchange (PBX) equipment has annual revenues of 30 million, and in impressive 50 million order backlog. Dozens of other companies in related industries are also on Northern's courting list.*

"Three U.S. purchases in the past year. Is Canada's Northern moving too fast?" interroge plus loin l'auteur de l'article. Seul l'avenir pourra fournir une réponse et dire si les dirigeants de la société ont été trop ambitieux. De son côté "Time" enregistrait l'installation à Philadelphie du groupe Québecor avec le lancement d'un nouveau quotidien de langue anglaise "The Journal" d'un tirage initial de 200,000 exemplaires. Il paraît, à lire les commentaires qui suivent, que cette formule se rapproche très nettement de celle du "Journal de Montréal" et du "Journal de Québec". Jugez plutôt: *"The paper devotes nearly half of its 60-odd pages to sports and most of the rest to staff-written tales of local crime and kindness (FIREBOMB HORROR: BOXER STILL LOVED DESPITE CHARGES) The Journal has no editorial page, 31 like news, says Peladeau and my papers don't political stands."*

La réaction des concurrents ne s'est pas fait attendre, toujours d'après "Time": *...the city's three largest dailies have begin protecting their flanks against the invader. The afternoon tabloid Daily News (cir. 232,000) is about to hire six new reporters for its 85-member news staff. The self-consciously respectable morning "Inquirer" (cir. 412,000) has added more racing news and gossip. And the evening "Bulletin" (cir. 556,000), reporters say privately that pressure is on to be livelier and more competitive.*

Notre confrère prête à Pierre Peladeau, si l'expérience de Philadelphie est un succès l'intention de créer de

nouveaux quotidiens à Atlanta, Boston, Détroit et Los Angeles.

Ainsi, quel que soit le futur destin du Québec, le patron de Québecor, dont les options péquistes sont connues, joue à fond la carte nord-américaine en ne craignant pas, lui Québécois et francophone, de venir attaquer sur leur propre terrain de solides bastions de la presse régionale américaine.

x x x

Enfin, cette rapide incursion à travers la presse serait incomplète s'il n'y était fait mention de la tournée récente du président Carter et de l'étape très remarquée effectuée à Paris. Le chef de la Maison blanche y a en effet prononcé son plus important discours au Palais des Congrès afin, ainsi que le rapportait "le Monde", de définir les nouvelles tâches à l'ordre du jour de la démocratie: rendre le gouvernement plus proche du peuple, répondre au défi économique, pourvoir à la sécurité mutuelle, unir l'Europe qui est "un avantage et non une menace" pour les Etats-Unis et s'adapter aux changements de l'univers.

Si la presse française s'est attachée à mettre en relief les rapports amicaux entre les présidents Carter et Giscard d'Estaing, elle a également rendu compte de l'entrevue accordée par le chef de l'Etat américain à François Mitterrand considéré comme le chef de l'opposition de gauche avec laquelle un dialogue peut s'établir. Les communistes ont bien entendu été tenus à l'écart et il suffit d'avoir suivi l'émission de l'ancien secrétaire d'Etat Henry Kissinger à la NBC pour se convaincre qu'à leur égard de la politique de la Maison blanche n'a pas varié d'un iota. La menace que, d'après Washington, la simple participation des communistes à un gouvernement occidental ferait courir à l'OTAN est toujours redoutée au plus haut point par l'administration américaine. Il n'empêche que la démonstration de "décrispation" des relations avec l'opposition a été appréciée en France par l'ensemble de la presse de gauche. A cet égard, les Etats-Unis demeurent un exemple de fair play et d'esprit démocratique.

MB

FRENCH TRADE SHOWS

EUROPLASTIQUE 78 EUROCAOUTCHOUC

The next international Plastics and Rubber exposition, EUROPLASTIQUE 78 EUROCAOUTCHOUC, will be held at the Porte de Versailles in PARIS from 13 to 21 June 1978 under the twin auspices of EUROMAP (Comité Européen des Constructeurs de Machines pour Plastiques et Caoutchoucs*) and of EUTRAPLAST (Comité des Associations de Transformateurs de Matières Plastiques de l'Europe Occidentale*).

THE PARIS SEHM IS A STUNNING SUCCESS

The Paris SEHM, to be held from Saturday the 4th to Tuesday the 7th of February, 1978, promises to be the most eagerly-awaited World Men's Fashion event.

The "Fashion" image of PARIS is a big help to the SEHM, since Designers from many countries find the Parisian Show an excellent setting in which to present their collections to an

international Clientèle naturally drawn there by a need for innovation and novelty, and to whom PARIS also offers a vast choice of avant-garde boutiques and stores.

This is why more than 35,000 visitors from 80 countries are expected from the 4th to the 7th of February, making the SEHM the most heavily-attended international men's fashion show in the world!

INTERNATIONAL AGRICULTURAL EXHIBITION

For 15 years the S.I.A. has been the "Cross-roads of International Livestock Breeding" and this well-established reputation will be enhanced again in 1978.

From next March 5th - 12th nine faithful friends will be meeting in France: West Germany, Austria, Belgium, Denmark, Great Britain, Italy, Holland, Switzerland and the U.S.A.

They will all be showing either the best of their national livestock, or a collection of famous breeding animals,

mainly cattle, for dairy or mixed purposes.

Other types of cattle however, such as those best suited for beef production or other purposes, will not be forgotten.

SIPPA '78 — INTERNATIONAL STATIONERY SHOW

The world's meeting place for stationery will be in Paris from February 4 to 8, 1978, at the SIPPA '78 — INTERNATIONAL STATIONERY SHOW, which takes place at Porte de Versailles.

Since it began five years ago, SIPPA has grown to the level of the biggest European show in the field. 600 exhibitors showing over 3,000 articles of office and school supplies as well as drawing, writing, duplicating, accounting, filing, organizing, plus numerous miscellaneous items.

In 1977, there were 573 exhibitors, 241 of whom were foreign exhibitors. 13,000 visitors, both wholesalers and retailers from 48 countries meet in Paris in February, '78 for SIPPA. It will be an event that any stationery professional would not want to miss.

CALENDRIER DES SALONS INTERNATIONAUX FRANÇAIS CALENDAR OF FRENCH EXHIBITIONS

DATES		MANIFESTATIONS	EMPLACEMENTS	
DATES		EXHIBITIONS	SITES	
FÉVRIER	4-7	Salon de la Mode Enfantine Children Fashion Exhibition	PARIS Pte Versailles	
	4-7	Salon International des Industries de la Maille International Knitwear Industries Exhibition	PARIS Pte Versailles	
	4-7	Salon International de l'Habillement Masculin - S.E.H.M. International Men's Wear show	PARIS Pte Versailles	
	4-8	Salon International Professionnel de la Papeterie SIPPA International Stationery Exhibition	PARIS Pte Versailles	
	11-15	Salon International de la Confectionnerie, Chocolaterie, Biscuiterie - INTERSUC International Confectionery, Chocolate, Biscuit Trade Exhibition	PARIS Pte Versailles	
	11-17	Salon International du Jouet International Games and Toys Exhibition	PARIS Pte Versailles	
MARS	4-7	Salon Professionnel International des Articles de Sports d'Hiver International Winter Sports Equipment Trade-Show of Grenoble	GRENOBLE	
	4-13	Salon International des Arts Ménagers International Arts of Home-Making Exhibition	PARIS C.N.I.T.	
	4-7	Journées Professionnelles Trade - Days		
	5-12	Salon International de l'Agriculture International Agricultural Show	PARIS Pte Versailles	
	5-12	Salon International de la Machine Agricole International Agricultural Machinery Show	PARIS Pte Versailles	

LES SALONS FRANÇAIS

BONNE SANTÉ DES SALONS.

— Les des salons spécialisés les exposants et visiteurs? Il suffit d'un coup d'oeil sur les résultats de l'année 1977 pour être convaincu du contraire:

— Les trois parcs d'expositions de la région parisienne sont à peine suffisants pour faire face aux demandes en hausse continue d'exposants anciens et nouveaux de 45 salons annuels.

— Les visiteurs, les étrangers notamment, ont battu les records de l'année passée: près de 300.000 étrangers enregistrés en 1977 dont plus de 20% d'autres continents que l'Europe.

— Si certains voulaient enterrer les salons avec des formules soit disant plus modernes telles les "Trade Marts" — pour ne citer que celle-là, ils en sont pour leus frais et pourront encore attendre longtemps; Paris annonce sans fards ni détours: les salons spécialisés se portent bien.

— Alors que se passe-t-il? En fait un certain nombre de facteurs économiques expliquent en partie ce phénomène:

— Si "l'économie mondiale" donne l'impression d'être stagnante ou tout au moins de vivre à un rythme ralenti, elle s'est, par contre, depuis les années 70 "internationalisée" de manière croissante. En effet, sous une pression concurrentielle accrue à l'intérieur comme à l'extérieur des marchés occidentaux, les échanges se sont multipliés et géographiquement "diversifiés". Ces centres d'échanges que sont les salons spécialisés au niveau international ont vu leur rôle et leur utilité accentués pour toute une clientèle de professionnels étrangers abordant l'exportation ou soucieux de s'informer des dernières réalisations.

— Si par ailleurs la production industrielle a évolué dans un climat maussade, elle a néanmoins progressé durant l'année 1977, enregistrant une augmentation de 2,5 en France, 2,7 en Allemagne et 5,9 aux U.S.A. Les statistiques de l'OCDE donnant la comparaison de l'année 1977 par rapport à 1970 sont plus significatives encore

Des renseignements complémentaires sur les salons ou sur les facilités de voyages peuvent être obtenus en écrivant à : Salons Spécialisés Français, 1080 Beaver Hall, suite 820, ou en téléphonant à 861-7841. Des cartes d'entrée gratuites sont à votre disposition pour tous les salons.

puisque les pourcentages d'augmentation ont été de 26,8% pour la France, de 16% pour l'Allemagne et 27,5% pour les U.S.A. A un développement positif de la production industrielle correspond une évolution de même nature sur le plan des échanges.

On serait tenté d'en conclure à la limite ceci: que l'économie soit en progression ou en régression, les salons jouent, dans un cas comme dans l'autre, un rôle essentiel et leur utilité est soulignée plus encore en temps de crise qu'en temps normal.

— Jusqu'ici inégalés en tant qu'outils de marketing et de relations publiques, ils restent, et chacun l'admet, des "points de rencontre privilégiés" pour les professionnels à la recherche de contacts. La clientèle étrangère ne s'y est pas trompée.

— Pour 1978, Paris annonce un calendrier particulièrement riche de manifestations touchant à des secteurs aussi différents que la "Maison" (Meuble, Tapis, Luminaire, Arts Ménagers, Revêtements et Voilages), "l'Habillement" (Prêt-à-Porter Féminin, Masculin, Maille, Mode Enfantine, Fourrure, Cuir, Bijouterie, Lunetterie), les "Loisirs et les Sports" (Jouet, Matériels de Sports d'Hiver, Camping, Navigation de Plaisance), la "Mécanique" (Machine Agricole, Machine à Bois — Expobois —, Matériel de Travaux Publics — Expomat —, Manutention, Emballage, Génie Industriel Alimentaire, Equipement Laitier), "l'Electronique" (Composants Electroniques, Bureau et Informatique), "l'Alimentation", "l'Agriculture".

Ce sont 41 salons différents soit, compte tenu de la périodicité biannuelle de certains d'entre eux, 47 manifestations étalées sur 10 mois de l'année; 5 se tiennent en province, 42 à Paris. Tout commentaire sur ce point paraît superflu. Par contre tous renseignements peuvent être demandés aux 28 bureaux dans le monde de "Promosalons", organisme chargé de représenter et de promouvoir à l'étranger ces manifestations françaises et parisiennes.

EXPOBOIS 78, UN TREMPLIN POUR LES JEUNES

EXPOBOIS 78, Salon International de la Machine à Bois sera ouvert du 31 Mars au 5 Avril 1978. 12.000 m² de stands déjà retenus fermes, 200 exposants en provenance de 10 pays laissent prévoir que le chiffre record de 25.000 visiteurs sera atteint.

Déjà en 1976, EXPOBOIS avait accueilli des jeunes, soit à la recherche d'un métier, soit en cours de formation dans l'une des nombreuses écoles ayant pour discipline la transformation du bois.

SALON INTERNATIONAL DU JOUET

Le XVIIème Salon International du Jouet aura lieu comme chaque année dans la deuxième semaine de février, soit du samedi 11 au Vendredi 17 février et comme les années précédentes dans le Palais sud du Parc des Expositions de Paris.

Cette manifestation strictement professionnelle présentera outre les jeux, jouets, articles de fête, ornements de Noël, les articles de puériculture et voitures d'enfant dont les producteurs sont rassemblés au niveau 3 du Palais.



TACTICS — Nouvelle génération de jeu à damier. On peut mouvoir les pièces sur plusieurs cases dans des directions différentes. C'est une création JOUETS MONT-BLANC.

FOOTWEAR IMPORTS LIMITED FOR THREE YEARS

This action has been taken because imports are causing or threatening serious injury to Canadian production and employment. Since the beginning of the year employment in the footwear industry has dropped by 15 per cent and there has been a sharp decline in the number of orders placed.

Because of the limited term of the restraints, Canadian producers are expected to make improvements to strengthen their competitive position so that they will be able to better cope with imports under normal levels of tariff relief. It is anticipated that the more stable conditions in the industry will facilitate appropriate structural adjustments.

All imports, except footwear made of waterproof plastic, rubber or canvas and downhill ski boots will be affected. Imports will be limited to approximately 32.5 million pairs annually, the average of imports between 1974 and 1976.

BNP OPENS A BRANCH IN ALBERTA

BNP Canada Inc. opened an Edmonton office in mid-January.

The Edmonton branch will offer comprehensive facilities for business and provide finance for domestic and international trade.

The branch will also constitute a link between Alberta and Europe on the Euro-Market and for specific European export financing of capital goods required for large investment projects in Alberta. It will also

assist Alberta industrialists looking for overseas export opportunities or seeking expansion through joint ventures at home or abroad.

JOBLESS COUNT IN WEST COULD TOP 17 MILLION BY YEAREND

THE WORLDWIDE recession ended more than 2½ years ago.

Unemployment in the 24 industrialized Western countries that make up the Organization for Economic Cooperation & Development is bigger now, at about 16.3 million than in the summer of 1975 (15.8 million).

The way things stand now, the jobless count could rise through the 17 million mark by the end of the year — a very long way up indeed from the 7.5 million unemployed on the eve of the 1974-75 recession.

If the tide is to turn, there'll almost certainly have to be some quick action in a lot of places to pep up economic growth, with tax cuts for consumers at the top of the list.

Only problem is: who will do the cutting? Canada, for instance, doesn't look like much of a candidate, despite its high unemployment rate (8.4 in November) and the possibility of an even higher rate by yearend 1978.

In its semiannual economic outlook, released last week, the OECD warned that further expansionary measures, in addition to those already taken by some countries, are needed to "achieve a growth path that, during 1978, accelerated sufficiently to start reducing unemployment without provoking new inflation."

HORNER LEADS BIG TRADE MISSION TO EC

Canadian firms are keenly interested in more business with the EC. That was the message Jack Horner, Minister of Industry, Trade and Commerce, and some 150 top Canadian executives took to EC headquarters in Brussels.

The Canadian mission, in turn, got a direct look at how the Common Market works and learned from EC Commissioners and other experts what the Community's external, industrial, energy and other policies are.

The two sides discussed ways of fostering commercial and economic cooperation — as called for in the EC-Canada Framework Agreement in force since October 1976. They also used the visit to raise specific trade problems.

Referring to the Agreement, Mr. Horner told the opening session: "We have a mandate and indeed a commitment to work together in various ways... We want to head off problems before they arise. We want to create an environment in which our businessmen can more easily pursue the many opportunities which are open to them in Canada and in the Community... The presence here of this large and representative group illustrates the interest Canadians have in doing business with the Community. They and many other Canadian firms are ready, willing and able to do business... There is a keen interest in more two-way trade, investment flows, technology exchanges and inter-corporate links, including joint ventures."

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ & ASSOCIÉS

Comptables agréés

Montréal (514) 878-2691

Québec (418) 647-3151

AÉROPORT DE MIRABEL

La "Société du Parc industriel et commercial aéroportuaire de MIRABEL" (MIRCA), contrôlée à 60% par le gouvernement québécois et à 40% par le gouvernement fédéral, est inquiète de l'avenir de l'aéroport MIRABEL.

La gare de fret de MIRABEL n'a reçu en 1976 que 60.000 tonnes de fret, soit 12% seulement de ses capacités. Il semble que la dualité DORVAL-MIRABEL constitue un frein au développement de MIRABEL.

Ainsi MIRCA négocie-t-il actuellement avec des intérêts privés, l'implantation d'entreprises pour une valeur de 40 millions de dollars environ, investissement qui permettrait la création de 2000 emplois dans une zone industrielle et commerciale située à proximité de l'aéroport de MIRABEL, de façon à accroître le trafic de fret de l'aéroport et à rentabiliser les prochains travaux d'infrastructure routière qui devraient être effectués entre MIRABEL et MONTREAL.

MEUBLES PATRICE GAUTIER

La société française PATRICE GAUTIER, qui s'est spécialisée dans la fabrication de meubles pour jeunes, a pris le contrôle d'une entreprise québécoise TABAGO Ltée, qui produit des chambres à coucher.

TABAGO, dont l'unique propriétaire était M. MOTTAIS, et qui exploite une usine située à Ste-Thérèse, en banlieue de Montréal, vend 85% de ses meubles sur le marché des Etats-Unis. Le chiffre d'affaires annuel de TABAGO est estimé à 4 millions de dollars et son carnet de commandes actuel à 1 million de dollars.

Cette prise de contrôle permettra à GAUTIER de fabriquer ses meubles sur le territoire canadien et de bénéficier du réseau commercial nord-américain de TABAGO.

PROMOTION DE LA MANUTENTION FRANÇAISE AU CANADA

Poursuivant ses efforts promotionnels à l'exportation le Syndicat des industries matériels de manutention organise plusieurs actions groupées sur les marchés étrangers.

Une mission professionnelle s'est rendue au Canada en novembre. Elle est destinée à permettre à quelques industriels de la profession de concrétiser des accords avec des partenaires canadiens à Montréal et à Toronto.

En complément à cette action, les constructeurs de matériels de manutention déjà présents sur le marché canadien ont invité la presse professionnelle canadienne à venir en France pour mieux leur faire connaître ce dont l'industrie française est capable, les industriels concernés feront visiter leur outil de production ou plus souvent les installations réalisées par leur soin.

LE CANADA RESTE LE PLUS GROS EMPRUNTEUR DE CAPITAUX

En dépit de ses problèmes économiques intérieurs, le Canada a continué de dominer le marché mondial du capital en 1977, en tant que plus gros emprunteur, tandis qu'il portait sa dette internationale à \$8 milliards et demi.

La somme des prêts a été en dessous, pour la première fois depuis plusieurs années, du record de \$10 milliards 200 millions enregistré en 1976. Néanmoins, dans une année où le dollar a connu une chute sur les marchés mondiaux où l'économie s'est comportée de façon médiocre et où le Québec s'est tenu éloigné du marché newyorkais, le volume des emprunts n'a pas diminué pour autant.

Ainsi, le Canada est devenu le plus important client du crédit des banques européennes, bien avant de la France; il est aussi le pays à avoir le plus accès aux émissions d'obligations étrangères des Etats-Unis et ce, devant le Japon, tandis qu'il se classe premier, devant l'Angleterre, comme le plus gros emprunteur sur les marchés où les Etats-Unis sont exclus.

Cette augmentation des emprunts reflète d'une part le désir de profiter au maximum de la valeur relativement basse du dollar canadien et de l'autre le fait que le coût des emprunts augmentera probablement au cours de 1978.

INVESTISSEMENT FRANÇAIS DANS LA SIDÉRURGIE

La Compagnie française SOCIETE DE FORGEAGE DE RIVE-DE-GIER sera le principal actionnaire de la firme nouvellement créée FORGES H.P.C. Ltée.

FORGES H.P.C. fabriquera des cylindres creux à forte résistance et de dimensions variables utilisés pour la fabrication de produits tels que bouteilles de gaz à haute pression, les vérins, les accumulateurs hydrauliques et autres produits tubulaires à usage industriel.

Outre la Société de Forgeage de Rive-de-Gier qui détiendra environ 60% du capital de la société créée, les actionnaires de FORGES H.P.C. seront CONSOLIDATED BATHURST Ltée (20% des actions) et la SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU QUEBEC (S.D.I.) (20% des actions), société à capitaux publics. L'apport en capital de CONSOLIDATED BATHURST, sera constitué essentiellement par le bâtiment devant abriter les opérations d'usinage, lesquelles devraient débuter dès le printemps 1978.

LA COOPÉRATION MINIÈRE FRANCO-QUÉBÉCOISE PREND FORME

Une "entente" consacrée à un programme d'exploration minière au Québec, en particulier dans le nord-ouest de la Belle Province a été signée récemment entre les deux gouvernements.

Ce programme quinquennal d'exploration minière, qui concerne plus particulièrement le cuivre, faisant suite à d'intéressants indices déjà mis au jour, prévoit la participation financière de quelque 10 millions de francs, chacun des partenaires intervenant pour moitié. Les territoires sur lesquels s'exercera cette collaboration seront détenus par les deux parties ou leurs mandataires en proportion de leurs apports initiaux, et le plus souvent possible de manière paritaire.

La collaboration minière ne s'arrêtera d'ailleurs pas là. Des négociations sont en cours, dans le cadre du plan cuivre, en vue de mettre sur pied un accord à moyen et à long terme pour assurer un approvisionnement garanti de la France. C'est la société Noranda qui assurerait les livraisons dans le cadre de cet accord, dont l'objectif principal serait d'écarter les grandes fluctuations qui caractérisent généralement le marché du cuivre, le partenaire français étant le GIRM.

La France espère renforcer également son effort de prospection d'uranium dans le Québec, effort déjà en cours tant par le CEA, par le biais de sa filiale Cogem, que par la Socem, société à capitaux publics québécois. Le Québec, mais aussi le gouvernement fédéral accordent maintenant des garanties intéressantes tant sur le plan de l'autorisation de l'exportation de l'uranium que sur le plan de la fiscalité. On espère d'ailleurs que, dans ce dernier domaine, les choses vont changer pour les intérêts français qui ont découvert des gisements d'uranium au Saskatchewan, où l'exploitation n'a pas été possible jusqu'à présent en raison du régime fiscal. L'investissement français en 1978 devrait atteindre 9 millions de francs rien que pour le Québec.



C'est à Paris, au palais des Congrès, sous les auspices de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, que le Président des Etats-Unis, Jimmy Carter, a prononcé l'un des principaux discours au cours du voyage qu'il a effectué début Janvier à l'étranger.

Nouveaux membres

La Chambre de Commerce Française au Canada souhaite la bienvenue à ses nouveaux membres.
The French Chamber of Commerce in Canada is pleased to welcome its new members.

Membres Montréal

Individuel

M. P.H. Julin
Julin Canada Ltd / Ltée

M. Jacques Girard
Ministère Industrie et Commerce

M. Roland Vigneault
Ferratte Inc.

M. Albert Caty
Lukis Stewart Price Forbes Ltd

M. Henri Colas
Fer et Titane du Québec Inc.

Membres Québec

Corporatif

LES ENTREPRISES CHEMINANT INC.
délégués

M. Christian Schmitt
Mme Simone Schmitt
M. Maurice Chabanon

Montréal

Le Tournoi de bridge annuel aura lieu le jeudi 16 Février à 18h30 dans les locaux de l'Union Nationale Française de Montréal.

D'autre part, le prochain déjeuner-causerie est prévu le jeudi 2 Mars à l'hôtel Ritz Carlton de Montréal, le conférencier invité étant Me Paul Gérin Lajoie, Ancien Président de L'ACDI qui nous entretiendra de la coopération internationale.

Enfin, l'Assemblée générale annuelle aura lieu le jeudi 23 Mars prochain et sera suivie d'un déjeuner-causerie.

Section Ontario

Our 50th Anniversary Ball will be held on Friday, 17 February in the Harbour Ballroom of the Harbour Castle Hilton Hotel in the presence of The Honourable Pauline M. McGibbon, Lieutenant-Governor of Ontario, and Son Excellence Xavier Daufresne de la Chevalerie, Ambassador of France to Canada.

We shall hold our own Annual Meeting in March in order to adopt our own local By-Laws. Elections of our 1978 Board will also be held during the meeting on March 28th, 1978.

Section de Québec

L'Assemblée Générale Annuelle de la Section de Québec a eu lieu le 30 Janvier au cercle universitaire de Québec.

L'assemblée générale a été suivie d'un dîner-causerie avec pour conférencier M. Georges Delisle, directeur du théâtre La Fenière. Son exposé a porté sur des "anecdotes de théâtre".

* * *

UAP

Pièces d'autos



7025 Ontario est, Montréal

Qué. H1N 2B3 - 256-5031

HAREL, DROUIN & ASSOCIÉS

comptables agréés

G. André Harel, c.a.
Gilles Drouin, c.a.
Pierre Villeneuve, c.a.
Jacques Rouleau, c.a.

Carlo N. Cannucci, c.a.
Jean-Pierre Lapratte, c.a.
Jean-Marc Corbeil, c.a.

276 ouest, St-Jacques suite 600
Montréal H2Y 1N3, P.Q.
tél.: 845-9253

DE GRANDPRÉ, COLAS, AMYOT, LESAGE, DESCHÊNES & GODIN

AVOCATS

PIERRE de GRANDPRÉ, C.R.
ÉMILE COLAS, C.R.
BERNARD M. DESCHÊNES, C.R.
RENÉ-C. ALARY, C.R.
ANDRÉ PAQUETTE, C.R.
JEAN-JACQUES GAGNON
OLIVIER PRAT
LOUIS A. TOUPIN
BRUNO BERNARD
GILLES FAFARD
J.-LUCIEN PERRON
PIERRE MERCILLE
M. CHRISTINE L. PAPILLON
JEAN LAURIN

RENÉ AMYOT, C.R.
ROBERT LESAGE, C.R.
GILLES GODIN, C.R.
BERNARD LASNIER, C.R.
JEAN CRÉPEAU, C.R.
GAËTAN DROLET
RICHARD DAVID
PIERRE LESAGE
MARC DESJARDINS
ROBERT DÉCARY
HENRI MASSÛE-MONAT
BERNARD CORBEIL
GABRIEL KORDOVI
PIERRE CHESNAY

CONSEILS
LE BÂTONNIER ÉMILE POISSANT, C.R.
JULES LANDRY, C.R.

2501, TOUR DE LA BOURSE, PLACE VICTORIA
CASE POSTALE 108, MONTRÉAL H4Z 1C2
TÉL. 878-4311 - TELEX: 05-25670 MULTILEX-MONTRÉAL

55 D'AUTEUIL,
CASE POSTALE 879, HAUTEVILLE, QUÉBEC, G1R 4T5
TÉL. (418) 692-3911 ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE: MULTILEX
TELEX: 051-3057 MULTILEX-QUÉBEC

Propositions d'affaires

Les maisons intéressées par les propositions sous numéro de référence sont priées d'écrire au secrétariat de la Chambre en indiquant le numéro de référence.

Afin de nous permettre de transmettre les demandes à nos correspondants, les références bancaires et commerciales d'usage devront être fournies.

- A 2101 - Société Française ayant grande expérience dans la réalisation de circuits et conduits pour l'hydraulique, le carburant, l'oxygène, l'électricité etc... cherche des débouchés au Canada.
- A 2102 - Société française d'engrais et de produits chimiques offrirait des facilités de conditionnement, stockage et distribution à des partenaires étrangers désirant s'implanter en Europe.
- A 2103 - Société française de transport offre une organisation à l'échelle européenne pour résoudre les problèmes de transport, douane, stockage et distribution de toute société Canadienne voulant s'implanter en France.
- A 2104 - Fabricants français d'essoreurs pour film souhaiterait commercialiser ses produits au Canada.
- A 2105 - Société canadienne cherche à représenter au Canada des sociétés françaises de tissus d'ameublement et de passementerie.
- A 2106 - Importateur Canadien de bijoux cherche fournisseurs français de bijoux en or 10K.
- A 2107 - Fabricant français d'outillage à main de qualité supérieure souhaiterait développer ses ventes au Canada.

Demandes d'emploi

(Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus au Secrétariat de notre Chambre, 1080 Côte du Beaver Hall Bureau 826, Montréal H2Z 1S8, ou en téléphonant à 866-2797.)

- D 2101 - Secrétaire sténo dactylo bilingue, secrétaire de direction.
- D 2102 - Homme 30 ans, cherche emploi secteur marketing/publicité — Canada ou France; binationnalité; marié.
- D 2103 - Ingénieur cherche situation bureau d'études, chantier ou atelier.
- D 2104 - Diplômé d'études économiques générales cherche emploi.
- D 2105 - Cadre cherche poste de marketing ou d'administration.
- D 2106 - Jeune fille cherche poste de traductrice ou secrétaire bilingue.
- D 2107 - Jeune ingénieur cherche stage de février à octobre 1978 dans une entreprise de mécanique, génie civil, recherche ou prospection pétrolière.
- D 2108 - Secrétaire dactylo sténo.
- D 2109 - Enseignant. Français langue seconde avec expérience.
- D 2110 - Economiste spécialisé dans le secteur du développement et de l'environnement.

Trade Opportunities

The firms interested in the "Trade Opportunities" showing reference numbers should write to the Head Office of the French Chamber in Canada (Montreal). The letter should include the usual trade and banking references.

- A 2101 - French company with long experience in circuits and pipes for hydraulic, fuel, oxygen, electricity and so on... looking for outlets in Canada.
- A 2202 - Fertilizer and chemical product company offers conditioning, storage and distribution facilities to foreign partners willing to settle in France.
- A 2303 - French Transit company offers its european network to help canadian firms solve their transport, custom, storage and distribution problems in Europe.
- A 2404 - French manufacturer of film drying systems looking for canadian outlets.
- A 2505 - Canadian company would represent in Canada French companies of furnishing cloth and braiding.
- A 2606 - Canadian jewellery importer looking for French 10K gold jewellery suppliers.
- A 2707 - French manufacturer of top quality hand-tools wants to develop its sales in Canada.

1155 rue Sherbrooke O., Montréal, Canada H3A 2N3 (514) 288-9564

Lorenzo Bélanger.
Gardner, McDonald & Co./Cie.

CHARTERED ACCOUNTANTS/COMPTABLES AGREES



- Le café des connaisseurs
- Tout pour la bonne table

**GERARD
VAN HOUTTE
INC.**

1042 ouest Laurier - 274-5601

NOMINATIONS

Monsieur Yves Le Gouar, Président, Directeur Général de Elf Hydrocarbures du Québec Ltée annonce la nomination de Richard J. Brown, ing. au poste de directeur commercial de la compagnie et de Monsieur René Saint-Laurent au poste de directeur des ventes.

Monsieur Jean-Pierre Roy, c.a., associé de Raymond Chabot Martin Paré & Ass. a été élu Président du conseil d'administration du Cercle de la Place d'Armes.

Monsieur Pierre H. Lessard, président et directeur général de Provigo Inc. est heureux d'annoncer la nomination de Monsieur Jean-Louis Lamontagne au poste de vice-président exécutif, responsable des opérations de gros de la compagnie au Québec.

M. H. Clifford Hatch, jr, Président de la compagnie Les Distilleries Corby Limitée, est heureux d'annoncer la nomination de Monsieur R.M. French au poste de Vice-Président et Directeur des Ventes.

Monsieur A.-Hervé Hébert, président, a le plaisir de souligner la nomination de M. Pierre Goyette, c.a., au poste d'administrateur de Crédit Industriel Desjardins Inc.

M. Paul-Hubert Jacquin a été nommé Conseiller Commercial de France à Toronto en remplacement de Mr. Erik Egnell.

Lors d'une réunion du conseil d'administration de Morin & Associés courtiers Inc., les Administrateurs suivants ont été élus au Conseil d'Administration de la compagnie: Claude Amyot, M. S.C.C., président; Rodrigue

Blouin, vice-président; Guy Paré, trésorier; Jean-Yves Lessard, F.R.I., secrétaire et Alexandre Hamel, Adm. A., directeur général des ventes.

Monsieur Jean De Grandpré, Président de la Bell Telephone of Canada et Monsieur Patrick Nodé-Langlois, Directeur Général Adjoint de Lafarge S.A. viennent d'être nommés Vice-présidents de la Chambre de Commerce France-Canada, ce dernier ayant de plus accepté la présidence de son Comité Exécutif. Monsieur Jacques Favillier, Représentant en France de la Banque de Montréal, et Monsieur Pierre Henniqueau, Président du Crédit Chimique ont été nommés membres du Conseil de cette Chambre de Commerce.

R. Hocquet a été nommé vice-président et directeur général de Citroën Canada Ltée.

Arthur Andersen & Cie.

Comptables Agréés

800 ouest, boul. Dorchester, Montréal
Tél. (514) 861-1641

Toronto
Winnipeg

Ottawa

Vancouver
Calgary

LANCÔME

Division de / of COSMAIR (Canada) Ltd.
2115 Crescent, Mtl. H3G 2C1, Que. Tel: (514) 844-2633

BULLETIN D'ABONNEMENT — SUBSCRIPTION ORDER

Je désire souscrire un abonnement me donnant droit aux 10 numéros annuels de la Revue ACTION CANADA FRANCE.

Please enter my annual subscription for the magazine ACTION CANADA FRANCE, ten issues a year.

Nom / Name _____
Compagnie / Company _____
Adresse / Address _____
Ville / Town _____
Code Postal / Code _____ Pays / Country _____
Téléphone / Phone _____

Ci-joint mon chèque ☐
Payment enclosed

Veuillez me facturer ☐
Please bill me

\$ 10 Canada
\$ 12 France et autres Pays/France and other countries

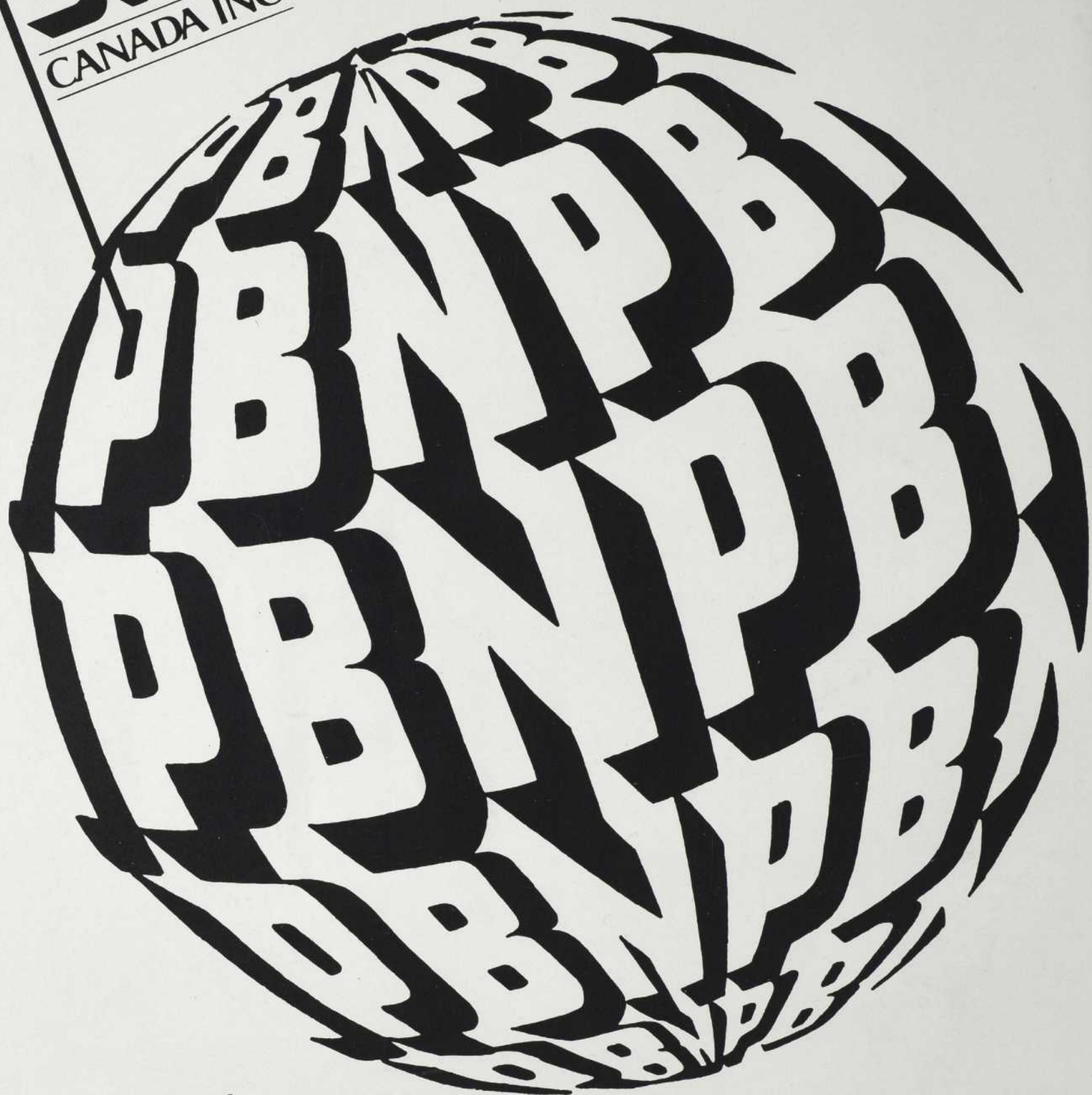
Du plus petit
au plus grand
Un symbole
d'excellence
dans le
monde entier!



MICHELIN



BNP
CANADA INC.



BNP Canada
Un réseau à travers le monde.
Filiale de la Banque Nationale de Paris, BNP Canada offre à ses clients des relations directes avec tous les autres membres de cet important groupe bancaire international: 60 pays répartis à travers les cinq continents sont à votre portée.

Consultez-nous à Montréal:
C.P. 248, Tour de la Bourse,
Place Victoria: (514) 866-8712
à Québec: 500 est,
Grande Allée: (418) 647-3858
à Toronto: 145 ouest,
rue King: (416) 360-8040
à Vancouver: IBM Tower, 701 ouest,
rue Georgia, bureau 1570: (604) 688-2212
à Edmonton: Royal Trust Tower,
Edmonton Centre: (403) 420-1313

BNP CANADA INC.
